

Les manifestants tiennent un sit-in permanent

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3480 - Jeudi 5 février 2015 - Prix : 10 DA

La régularisation doit se faire avant août 2016

Toute bâtisse non conforme sera détruite, annonce Tebboune

Page 2



Le président tunisien Caïd Essebsi à Alger

L'enjeu sécuritaire mis en avant

Page 3

L'épreuve jordannienne

Par Mohamed Habili

Comme il fallait s'y attendre, Daech n'a pas épargné le pilote jordannien, en dépit des supplications des membres de sa famille et la disposition des autorités de son pays à accepter tout échange de prisonniers susceptible de leur être proposé. La Jordanie semblait vers la fin prête à libérer plus que la terroriste irakienne, détenue dans ses geôles depuis dix ans, et dont le nom avait été avancé par Daech - mais toutefois dans un deal impliquant le journaliste japonais, non le pilote Moaz Kassasba. C'est Daech qui ne voulait pas d'un échange. De sorte qu'on est en droit de se demander quelle aurait été la réponse des autorités jordaniennes si l'Etat islamique avait accepté de laisser la vie sauve au jeune pilote en contrepartie non pas de la libération d'islamistes condamnés pour fait de terrorisme mais du retrait de la Jordanie de la coalition anti-Daech dirigée par les Etats-Unis. La pression de la rue et du clan influent auquel appartenait le pilote aurait pu très bien alors forcer les autorités jordaniennes à céder à cette exigence, qu'on pourrait qualifier de maximale. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que les Emirats arabes unis n'ont même pas eu besoin, eux, qu'on leur prenne un pilote pour faire faux bond à la coalition. Ils l'ont fait dès décembre dernier, quelques jours après la capture de Moaz Kassasba, à titre préventif pour ainsi dire, pour être sûr de ne pas se trouver dans la même situation que la Jordanie.

Suite en page 3

Cancer/Près de 60 accélérateurs de radiothérapie avant fin 2017

Bonne nouvelle, mais beaucoup reste à faire

● «Possibilité» de baisser les prix des médicaments



PH > DR

Vivre son cancer en Algérie est dur, même très dur, et des malades meurent chaque jour faute de places à l'hôpital, à cause de pannes de matériel de radiologie et de radiothérapie, de rendez-vous éloignés et par-dessus tout le retard flagrant dans la réalisation des centres de lutte contre le cancer. Pour un pays qui, selon l'Institut national de la santé publique (INSP), enregistre plus de 40 000 nouveaux cas de cancer par an, cette situation est le moins qu'on puisse dire déplorable.

Lire page 2

Un projet de loi en cours d'élaboration

Routes, ponts et tunnels seront assurés

Page 4



Concert de Christian Leotta à Alger

Une prestation musicale de haute facture

Page 13

Cancer/Près de 60 accélérateurs de radiothérapie avant fin 2017

Bonne nouvelle, mais beaucoup reste à faire

■ Vivre son cancer en Algérie est dur, même très dur, et des malades meurent chaque jour faute de places à l'hôpital, à cause de pannes de matériel de radiologie et de radiothérapie, de rendez-vous éloignés et par-dessus tout le retard flagrant dans la réalisation des centres de lutte contre le cancer. Pour un pays qui, selon l'Institut national de la santé publique (INSP), enregistre plus de 40 000 nouveaux cas de cancer par an, cette situation est le moins qu'on puisse dire déplorable.

Par Meriem Benchaouia

Chaque année, la Journée mondiale contre le cancer est l'occasion de dresser un bilan, de rappeler les progrès de la médecine mais surtout d'établir les priorités pour l'année à venir. Seulement en Algérie, pour les malades du cancer, se soigner est un parcours du combattant et face à une très mauvaise prise en charge leurs chances de survie sont réduites. En effet, vivre son cancer en Algérie est dur, même très dur, et des malades meurent chaque jour

Boudiaf annonce l'entame d'une concertation entre plusieurs secteurs «Possibilité» de baisser les prix des médicaments

«PLUSIEURS secteurs ont entamé une concertation autour de la possibilité de réduire les prix des médicaments», c'est ce qu'a annoncé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, en marge du 9^e Salon international des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques. Le ministre de la Santé préside une commission chargée de mener une concertation avec les ministères du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, des Finances et du Commerce autour de la «possibilité» de réduire les prix des médicaments, a-t-il indiqué. Concernant les investisseurs dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, il a précisé que le nombre de ces derniers atteindra 160 en 2016, tous déposés à développer cette industrie, insistant sur leur accompagnement en matière d'organisation du marché, de restructuration et de commercialisation du produit national dans les marchés extérieurs après satisfaction des besoins nationaux. Pour ce qui est de la facilitation de l'opération d'enregistrement au niveau de la direction de la pharmacie du ministère qui durait 4 mois conformément à la loi, il a souligné qu'une commission a été installée pour examiner les dossiers en suspens et donner suite aux demandes des opérateurs. D'autre part, le ministre de la Santé a annoncé le lancement d'un programme national de prise en charge des maladies cardio-vasculaires comme c'était le cas pour la prise en charge du cancer, affirmant que ces maladies viennent en tête des maladies mortelles en Algérie.

Meriem Benchaouia

faute de places à l'hôpital, à cause de pannes de matériel de radiologie et de radiothérapie, de rendez-vous éloignés et par-dessus tout le retard flagrant dans la réalisation des centres de lutte contre le cancer. Pour un pays qui, selon l'Institut national de la santé publique (INSP), enregistre plus de 40 000 nouveaux cas de cancer par an, cette situation est le moins qu'on puisse dire déplorable. L'assistance des malades du cancer, en particulier, a été le thème traité, hier, lors de l'émission «L'invité de la rédaction de la Chaîne III qui, pour s'exprimer sur le sujet, recevait le Professeur Mohamed El Hadj, DG des services de santé au ministère du même nom. Quand on lui fait remarquer que les patients atteints par cette pathologie sont contraints de patienter de longs délais pour prétendre bénéficier de séances de radiothérapie, celui-ci admet que «l'on s'est pris trop tard» parce que, explique-t-il, l'investissement pour acquérir les appareillages destinés au traitement des cancéreux représente «un investissement très lourd». Il a précisé que seuls 14 accélérateurs fonctionnent actuellement à travers le pays, et que vers la fin de 2015 ils devraient passer à 35 puis en 2017 à 58 équipements de radiothérapie permettant de traiter les malades dans différentes régions du pays. Parallèlement, signale l'invité, une certaine de physiciens et de manipulateurs chargés de faire fonctionner ces accélérateurs sont actuellement en train d'être formés. Plusieurs régions seront dotées de nouveaux CAC entre 2016 et 2017. Par ailleurs, un document relatif à l'évolution de l'offre publique en radiothérapie a été rendu public hier par le ministère de la Santé, de la Population



Boudiaf, ministre de la Santé, visitant des malades

et de la Réforme hospitalière. Les wilayas concernées sont Béchar, Adrar, El Oued, Chlef, Tiaret, Médéa, tandis qu'un Institut du cancer sera livré à Oran. Chaque établissement spécialisé comportera trois accélérateurs linéaires de radiothérapie. Le ministère de la Santé a rappelé que «l'année 2014 a marqué le début de la réduction des délais d'attente pour la radiothérapie mais avec de fortes disparités régionales allant d'une semaine à 15 jours pour Oran, Sétif et Batna mais jusqu'à 6 mois pour Alger et Blida». Avec la mise en service de deux nouveaux accélérateurs à Blida, prévue avant le mois d'avril, et la réception progressive courant 2015 de nouveaux CAC à Draâ Ben Khadda, Tlemcen,

Sidi Bel-Abbès, Annaba et Laghouat qui permettra la mise en service de 20 nouveaux accélérateurs, «le délai normatif moyen national pour un rendez-vous en radiothérapie sera inférieur à 30 jours», a estimé le ministère.

Plan anti-cancer 2015-2019

A une question sur la prise en charge du cancer dans les centres de santé privés, M. El Hadj a fait savoir qu'une dizaine de centres privés sont en train de se mettre en place qui proposent la radiothérapie et la chimiothérapie, relevant que la question du remboursement des soins dans le secteur privé était en cours

d'étude. Par ailleurs, M. El Hadj a évoqué le Plan anti-cancer 2015-2019 qui sera soumis au gouvernement mercredi prochain pour étude et approbation.

Selon lui, les axes du Plan national de lutte contre le cancer, élaboré par le Professeur Zitouni, visent à améliorer la prévention, à travers la connaissance des facteurs de risque, à dépister, diagnostiquer et améliorer les traitements, organiser l'accompagnement des malades, développer le système d'information sur cette pathologie, renforcer la formation et la recherche et consolider les capacités de financement «en optimisant et en rationalisant les dépenses».

M. B.

La régularisation doit se faire avant août 2016

Toute bâtisse non conforme sera détruite, annonce Tebboune

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, mardi à Alger, qu'il sera procédé à la destruction de toutes les bâtisses inachevées et non conformes aux normes urbanistiques si leur situation n'est pas régularisée avant août 2016. M. Tebboune a déclaré, lors d'une réunion avec les directeurs de l'urbanisme et de la construction, qu'après expiration du délai de régularisation de la situation des constructions inachevées, l'Etat n'hésitera pas à détruire toutes les bâtisses non conformes. Le ministre a souligné que «quelles que soient les conséquences, l'Etat ne reviendra pas sur sa décision de sanctionner les contrevenants car cela relève de son autorité». La réception des demandes de régularisation a été entamée en 2008 en application de la loi 08/15 qui fixe les règles de conformité des constructions.

L'opération devait prendre fin en août 2012 mais le délai a été prolongé jusqu'à août 2013 puis 2016. M. Tebboune a révélé qu'une nouvelle circulaire sera promulguée

prochainement, portant fermeture de tous les locaux situés dans les bâtisses inachevées pour amener les propriétaires à finaliser les façades de leurs bâtisses qui restent une propriété publique, avant de mettre leurs locaux en exploitation commerciale.

Le texte juridique actuellement en étude interdit, par ailleurs, aux notaires de dresser des contrats de transactions immobilières (location et achat) sans présentation de l'acte de conformité de la bâtisse.

Une enquête du ministère de l'Habitat a recensé 97 291 bâtisses inachevées dont les propriétaires n'ont pas entamé la procédure de régularisation. Le même département doit procéder à l'examen des dossiers déposés et non traités (15 302 dossiers) et ce, avant août 2016, sachant qu'au cours des années précédentes, 332 991 bâtisses dont 327 477 habitations et 5 514 édifices publics ont été traités. Par ailleurs, concernant les permis de construction, M. Tebboune a souligné qu'un décret sera publié au Journal officiel dans les prochains jours, qui prévoit la

réduction du délai de livraison de ce permis à 20 jours, ajoutant qu'il sera suivi d'une circulaire qui permettra aux citoyens qui n'auront pas reçu leur document après cette période d'introduire un recours auprès du ministère.

Après étude du recours, un document est délivré au concerné l'autorisant à entamer les travaux. Une enquête sera toutefois ouverte concernant les causes du retard accusé. Le ministère compte multiplier ses efforts pour imposer le respect des règles urbanistiques et améliorer le paysage des villes et villages algériens, notamment à travers la révision de la réglementation dans ce domaine, selon le ministre.

M. Tebboune a déclaré qu'«après l'éradication des bidonvilles à la fin 2015 et le règlement de la crise du logement fin 2018, nous nous consacrerons entièrement au traitement des irrégularités urbanistiques en mettant en œuvre tous les moyens et capacités nationales pour concrétiser cet objectif».

S.H./APS

Le président tunisien Caïd Essebsi à Alger

L'enjeu sécuritaire mis en avant

■ Béji Caïd Essebsi, président de la «nouvelle Tunisie», si on peut l'appeler ainsi quatre années après la «révolution du jasmin», est depuis hier en visite de deux jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le président tunisien avait inscrit sur son agenda international, depuis sa victoire aux élections, que sa première visite à l'étranger sera l'Algérie. Ce choix n'est pas fortuit puisque Tunis comprend bien l'importance du rapprochement avec Alger.



Par Nacera Chennafi

Béji Caïd Essebsi, président de la «nouvelle Tunisie», si on peut l'appeler ainsi quatre années après la «révolution du jasmin», est depuis hier en visite de deux jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le président tunisien avait inscrit sur son agenda international, depuis sa victoire aux élections, que sa première visite à l'étranger sera l'Algérie. Ce choix ne peut pas être aléatoire puisque Tunis comprend bien l'importance du rapprochement avec Alger.

Le président tunisien a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediène par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et des membres du gouvernement.

Selon un communiqué de la Présidence de la République, cette visite «offrira l'occasion aux deux chefs d'Etat de se pencher sur les voies et moyens de consolider les liens historiques de fraternité et de solidarité active entre les peuples algérien et tunisien, et de dynamiser davantage la coopération entre les deux pays, au bénéfice de leur développement mutuel et au service de la construction de l'Union du Maghreb arabe».

Il a été ajouté également que la rencontre permettra aux Présidents Bouteflika et Caïd Essebsi de «poursuivre la concertation et la coordination entre les deux pays sur des questions d'intérêt commun, notamment au niveau des régions maghrébines et sahéliennes, ainsi que de la nation arabe».

La visite du président tunisien intervient dans un contexte régional marqué par la montée de menaces terroristes et im-

pose de plus en plus une coopération sécuritaire entre l'Algérie et ses voisins. Et ces derniers comprennent aussi bien le rôle de l'Algérie dans l'aboutissement à une stabilité. C'est dans ce cadre que l'on peut situer les nouveaux enjeux des relations algéro-tunisiennes.

D'ailleurs, Béji Caïd Essebsi le dit clairement dans un entretien qu'il a accordé à *El Watan* : «On ne peut pas envisager de coopération ni même d'investissement extérieur sans, d'abord, régler le problème sécuritaire et aussi garantir la stabilité dans le pays». «Nous avons cette coopération en matière sécuritaire le long de la frontière commune. L'Algérie a de l'expérience en matière de lutte contre ce terrorisme d'inspiration islamiste. Nous avons un sort lié», a-t-il ajouté.

On peut dire que la Tunisie qui sort d'une «révolution populaire» a peur de sombrer dans l'instabilité et la montée de l'isla-

misme «radical» qui nourrit «le terrorisme». Avec les récentes présidentielles en Tunisie, les Tunisiens ont exprimé leur choix, refusant «un terrorisme salafiste islamiste» qui serait un vrai obstacle pour le tourisme, source de revenus pour ce pays. Par ce «choix», les Tunisiens ont tiré les leçons de l'Egypte mais surtout de l'Algérie qui a connu une décennie noire. Une Algérie qui a acquis une expérience de lutte contre le terrorisme et essaie toujours de préserver sa stabilité dans un contexte régional instable.

Par ailleurs, les Tunisiens savent qu'ils peuvent compter sur l'Algérie. Après la chute du régime de Benali en 2011, l'Algérie a octroyé un «prêt sans intérêt» de 100 millions de dollars à la Tunisie et en 2014, elle offrait un soutien d'un minimum de 250 millions de dollars en aide à ce pays. S'agissant du soutien sécuritaire, l'Algérie fait un grand effort militaire aux frontières, à la demande des Tunisiens, ce qui a été bénéfique dans sa lutte contre le terrorisme.

Dans sa politique étrangère, l'Algérie tente de sauver la Libye d'une intervention militaire étrangère, une position appuyée par le nouveau président tunisien qui affirme son soutien à des consultations et des concertations entre les pays de la région, «c'est-à-dire l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte, peut-être le Mali, le Niger et la Libye bien entendu», a-t-il précisé.

La Tunisie, comme l'Algérie, est tout aussi concernée par la situation sécuritaire dans la région avec notamment la montée de la violence en Libye et le nord du Mali, une situation qui favorise la circulation des armes et l'activité terroriste, sachant qu'après les menaces d'Al Qaida au Maghreb islamique, on parle maintenant de «Daech». **N. C.**

LA QUESTION DU JOUR

L'épreuve jordanienne

Suite de la page une

La meilleure preuve que l'Etat islamique n'était pas intéressé par un échange de prisonniers quel qu'il soit, c'est l'horrible supplice qu'il a réservé au jeune pilote, mis en œuvre par lui pour la première fois. On s'attendait à ce qu'il lui fasse subir le même sort qu'aux autres otages déjà exécutés, à ce qu'il l'égorge. Il a fait, pour ainsi dire, plus horrible encore, il l'a brûlé vif dans une mise en scène minutieuse et jouissive. A l'évidence les bourreaux se délectaient de l'agonie épouvantable, indicible, de leur victime, de même que des souffrances infligées aux siens. À travers ceux-ci, à tout un pays, et par là à tous leurs ennemis, c'est-à-dire à peu près au monde entier. Pour ce qui est de la cruauté, on ne peut comparer les jihadistes qu'aux nazis. Et encore, il existe chez eux une dimension psychopathe qui n'était pas évidente chez les nazis, qui en général se contentaient d'éliminer proprement leurs adversaires. Si Daech devait triompher là où il s'est déjà implanté, il ferait probablement pire qu'eux. Ses victimes se compteraient elles aussi en millions. Si les autorités jordaniennes étaient prêtes à beaucoup de choses, et peut-être jusqu'à abandonner la coalition, en échange de la libération du pilote, c'est parce qu'elles savaient que Daech comptait beaucoup de sympathisants au sein de leur population. Les propos tenus par les membres de la famille du pilote, notamment ceux du père, implorant la clémence Daech, ont confiné au serment d'allégeance. Bien entendu, cela peut se comprendre. Il n'en reste pas moins que ce faisant ils ont passé outre les autorités de leur pays. Ils se sont adressés directement à Daech, et en des termes pour le moins ambigus. Les autorités jordaniennes ont donné le sentiment pendant l'épreuve d'être prises entre deux feux. Elles n'ont vraiment respiré qu'au dernier moment, c'est-à-dire lorsque Daech a diffusé la vidéo montrant le supplice de Moaz Kassasba. C'est alors seulement en effet que les partisans du retrait de la coalition, pour lesquels leur pays s'est fourvoyé dans une guerre qui n'est pas la sienne, autrement dit les sympathisants – mais ce mot est probablement faible – de Daech, ont déserté la scène. Tout laisse penser que ce n'est là qu'un repli tactique de leur part.

M. H.

Front anti-gaz de schiste à Ouargla

Les manifestants tiennent un sit-in permanent

Le mouvement de protestation contre l'exploitation du gaz de schiste dans la wilaya de Ouargla ne faiblit pas. Le comité populaire local a décidé d'installer une grande tente en guise de rassemblement et de protestation, au niveau de la place du Souk Lehdi. Sur les réseaux sociaux, les membres de ce comité ont publié des photos et des messages affirmant qu'«en dépit des intimidations des services de sécurité, les protestataires campent sur leurs positions».

Il faut savoir que c'est depuis lundi, 2 février, que les opposants à l'exploitation de cette ressource observent un sit-in permanent à ladite place, de la ville de Ouargla. Ce mouvement de protesta est également, a-t-on appris auprès des membres du comité

populaire, un soutien aux habitants de In Salah qui poursuivent encore leur manifestation. Selon des témoignages recueillis par la presse, ce sont plus de 250 personnes qui se sont déplacées sur les lieux du puits pilote de forage AHT1 H1.

Ces personnes sont restées des heures durant, pour observer les opérations menées sur place, espérant notamment voir la validation par les autorités de la liste de la commission de suivi de la non-fracturation.

Samedi dernier, à la grande surprise de tous, plusieurs rassemblements pacifiques ont été organisés dans plusieurs villes du pays, à l'instar de Ouargla, Batna, Ghadaïa ou encore In Salah, qui est le berceau du front anti-gaz de schiste qui a commencé

début janvier dernier. A In Salah, la marche pacifique a été organisée à travers les artères principales de la ville pour terminer leur action devant le siège de la daïra. A Batna, près de deux cents personnes, selon les témoins, ont pris part à ce rassemblement, réclamant l'arrêt de l'exploitation de cette ressource naturelle.

Idem à Ghadaïa où une centaine de personnes s'est rassemblée au niveau de la commune de Metlili dénonçant, également, le recours à cette ressource.

Un appel à la marche a été lancé par le comité populaire de la ville de Ouargla, qui annonce tenir un rassemblement pacifique samedi prochain.

Massinissa Benlakehal

Réductions sur abonnements et maintenance

Accord DGSN-Algérie Télécom

LA DIRECTION générale de la Sûreté nationale (DGSN) et Algérie Télécom ont procédé, mardi à Alger, à la reconduction de leur accord bilatéral relatif à la promotion de la formation et à l'élargissement des abonnements à Internet et à la téléphonie fixe au profit des fonctionnaires et des retraités du secteur de la police.

L'accord a été signé mardi par le directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel, et le P-DG d'Algérie Télécom, Azouaou Mahmel. Pour rappel, un accord semblable a été signé en 2009, portant sur la réduction de 50% des tarifs de téléphonie fixe et mobile au profit de la police et leur famille à travers le territoire national et l'accord signé en juillet 2011, portant sur la réduction de 30% de l'abonnement Internet au profit des fonctionnaires de la Sûreté nationale.

L'accord signé mardi vise à promouvoir la formation à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC) au profit des personnels de la police.

80 fonctionnaires de police (ingénieurs et techniciens) seront formés, en 2015, à la gestion et à la maintenance des réseaux, au titre du partenariat entre la DGSN et Algérie Télécom, a fait savoir le commissaire divisionnaire Maakouf Zinedine, directeur des moyens techniques à la DGSN.

L'accord vise à promouvoir l'utilisation par les personnels de la DGSN des nouvelles technologies d'Algérie Télécom, notamment la technologie du nœud d'accès multiservices (MSAN) qui permet de bénéficier de l'ADSL et d'accéder à la bibliothèque numérique d'Algérie Télécom qui compte plus de 10 000 ouvrages, a-t-il précisé.

Environ 1 000 km de fibres optiques ont été installés l'année dernière en vue d'assurer une «couverture globale de tous les services de la police, leur permettre d'accéder à la centrale des données et tirer profit de toutes les applications informatiques mises en place par des ingénieurs de la Sûreté nationale».

Pour sa part, le P-DG d'Algérie Télécom a mis en exergue l'importance du renouvellement de cet accord entre les deux parties qui favorisera, a-t-il dit, le renforcement et la consolidation des relations de partenariat et de coopération entre les deux institutions à travers l'accompagnement des personnels de la Sûreté nationale dans le développement de leurs outils de travail et la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Sarah H./APS

Un projet de loi en cours d'élaboration

Routes, ponts et tunnels seront assurés

■ Le projet d'introduction de ce type d'assurance vient en conséquence des dégradations de routes dans certaines régions du pays et ce, quelques petites années seulement après leur mise en service pour cause de non-respect des normes ainsi que des aléas naturels.



Par Fouzi Kenouche

Un projet de loi est en cours d'élaboration pour obliger les entreprises de réalisation à souscrire les routes et ouvrages d'art à une police d'assurance, dans le but d'alléger le coût de leur entretien, a appris l'APS auprès d'un responsable du ministère des Travaux publics.

La commission de ce ministère chargée de concevoir ce texte devrait finaliser la première mouture d'ici à la fin mars 2015, selon la même source.

Le projet d'introduction de ce type d'assurance vient en conséquence des dégradations de routes dans certaines régions du pays et ce, quelques petites années seulement après leur mise en service pour cause de non respect des normes ainsi que des aléas naturels.

Or, la réglementation en vigueur stipule que la garantie assumée par l'entrepreneur, qui couvre les défauts de réalisation et les réserves émises par le maître d'ouvrage (ministère), ne s'étale que sur douze mois dès la réception provisoire du projet.

A l'issue de cette période, le projet est définitivement réceptionné et l'entreprise de réalisation n'est plus responsable des risques.

Mais dans le projet de texte en préparation, une clause sera introduite dans le cahier des charges, obligeant l'entrepreneur à assurer l'infrastructure réalisée auprès d'une compagnie d'assurance avant même le lancement des travaux, explique un responsable auprès de la direction juridique et du contentieux au ministère des Travaux publics.

Dans ce sens, les entreprises de réalisation, qu'elles soient nationales ou étrangères,

devront souscrire à cette assurance durant toute la durée de la garantie.

En fait, le futur texte va maintenir la garantie de l'entrepreneur sur douze mois à partir de la réception provisoire du projet, mais au-delà de cette période, les éventuels risques seront couverts par une compagnie d'assurance conformément au contrat signé entre l'entreprise de réalisation et l'assureur.

Quant au décret exécutif 96-49 de janvier 1996 fixant la nomenclature des ouvrages publics dispensés de l'obligation d'assurance de responsabilité civile décennale, tels les ponts, les tunnels, routes, les autoroutes, ports et pistes d'atterrissage, il devrait faire l'objet d'un amendement si le texte en préparation sera adopté.

Les concepteurs de ce projet de loi travaillent également à définir la responsabilité directe de l'entreprise de réalisation dans les malfaçons et les défauts de réalisation qui causent la dégradation des routes, afin de les distinguer des risques liés à leur exploitation ou aux catastrophes naturelles.

S'agissant du volet financier, la commission fixera, en coordination avec le ministère des Finances et les compagnies d'assurance, les types de risques ainsi que le barème des primes d'assurance.

Les entreprises de réalisation des autoroutes non concernées

En revanche, il est prévu de dispenser les entreprises de réalisation des autoroutes de l'obligation d'assurer ces dernières puisqu'un système de péage va être mis en place, notamment pour l'autoroute Est-Ouest.

Les ressources financières

provenant du péage serviront, entre autres, à financer les travaux de réhabilitation et d'entretien de ces autoroutes, précise-t-on.

Afin de donner davantage de garanties aux assureurs pour accepter ce genre de contrats, le ministère des Travaux publics a déjà procédé à la révision des statuts de l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (Ctpt) qui aura la charge de suivre la réalisation des projets et le contrôle de leur conformité aux normes internationales dans ce domaine.

L'objectif étant de renforcer les prérogatives du Ctpt et d'élargir son champ d'intervention pour être le seul habilité à délivrer le certificat de conformité, document obligatoire que l'entrepreneur doit remettre à l'assureur avant l'établissement du contrat d'assurance de l'ouvrage.

Contacté par l'APS sur ce projet de loi, le vice-président de l'Union algérienne des sociétés d'assurances et de réassurances (UAR), Hassen Khelifati, souhaite que les assureurs soient associés dans l'élaboration du texte prévu.

En effet, explique-t-il, l'UAR et les compagnies d'assurance doivent accompagner et assister le ministère concerné dans l'élaboration de ce texte par la proposition des solutions techniques et des montages financiers de l'assurance des projets.

Dans ce cadre, poursuit-il, il faut une concertation avec les professionnels, que ce soient les réassureurs internationaux ou les assureurs nationaux pour pouvoir identifier le champ d'intervention de chaque partie : les entreprises de réalisation, les bureaux d'études et les compagnies d'assurances.

Selon lui, ce qui se fait actuellement est que lorsqu'une entre-

prise de réalisation soumissionne pour un projet d'infrastructure routière, elle doit souscrire l'assurance «tous risques chantiers» qui couvre les défauts de conception ou de réalisation tant que le chantier est en cours.

Mais une fois l'ouvrage réceptionné, il n'est plus couvert par l'assurance classique même s'il existe l'assurance «responsabilité civile décennale» réservée à certains domaines tels ceux du génie civil et du bâtiment.

Dans les travaux publics, détaille-t-il, il faut d'abord connaître les causes de la dégradation des routes et identifier les cas où l'assureur doit rembourser, comme dans les catastrophes naturelles, car l'assurance, qui ne peut pas être un contrat de maintenance, «couvre les aléas et les accidents et non pas les malfaçons et les travaux mal exécutés».

A la question de savoir les conditions qui doivent être réunies pour que les routes, les ouvrages d'art et les autres infrastructures de base soient assurables, M. Khelifati note qu'avant de procéder à l'assurance, il faudra d'abord s'assurer de la qualité de l'ouvrage et de sa conformité aux normes.

En effet, observe-t-il, les compagnies de réassurance internationales auxquelles les compagnies d'assurances nationales devront recourir pour ce genre d'assurance étant donné les coûts importants des projets, «peuvent imposer leurs propres bureaux d'études pour le suivi des travaux de réalisation avant d'accepter de prendre en charge cette catégorie d'assurance».

C'est dans ce sens qu'il considère que le ministère des Travaux publics ne pourra pas occulter l'aspect technique et doit élaborer une loi applicable.

F.K./APS

Importations

Hausse des produits laitiers et baisse de celles du sucre

■ Les quantités importées (lait en poudre, matières grasses dérivées tels beurre et crème) ont également connu une tendance haussière, passant à 395 898 tonnes en 2014 contre 276 928 tonnes en 2013, soit une augmentation de 43%. Pour ce qui concerne les importations du sucre (sucre de betterave brut et sucre de canne, sirop de lactose et lactose à l'état solide), elles ont, en revanche, reculé.

Par Dalila K.

La facture des importations des produits laitiers a augmenté à 1,91 milliard de dollars (md usd) en 2014 contre 1,13 md usd en 2013, en hausse de 69,04%, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Les quantités importées (lait en poudre,

matières grasses dérivées tels beurre et crème) ont également connu une tendance haussière, passant à 395 898 tonnes en 2014 contre 276 928 tonnes en 2013, soit une augmentation de 43%. Pour ce qui concerne les importations du sucre (sucre de betterave brut et sucre de canne, sirop de lactose et lactose à l'état solide), elles ont, en revanche, reculé de 4,74%, passant à 861,05 millions



usd en 2014 contre 903,89 millions usd une année plus tôt. Mais en termes de quantité, les importations du sucre ont connu une hausse en s'établissant à 1,926 million de tonnes en 2014 contre 1,814 million de tonnes en 2013, en recul de 6,17%.

La diminution de la facture

s'explique essentiellement par la baisse des cours du sucre sur le marché mondial grâce à une offre excédentaire. L'abondance de l'offre dans les principaux pays producteurs de sucre, dont le Brésil, le plus grand producteur et exportateur mondial, et la baisse des prix du pétrole brut qui a eu

pour effet de réduire le volume des plantes sucrières transformées en éthanol, ont pesé sur les cours internationaux du sucre. A rappeler que pour le lait, certaines mesures ont été prises pour soutenir cette filière afin d'encourager la production nationale et de limiter les importations. A ce sujet, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelouhab Nouri, a indiqué récemment que le secteur avait mis en place un programme pour augmenter le nombre de vaches laitières et élargir les superficies réservées à la production du fourrage. Selon ses chiffres, ce dispositif a commencé à donner des résultats qui se sont traduits par une hausse de la production nationale de lait qui est passée de 1,2 milliard de litres en 2000 à 3,5 milliards de litres en 2014. Mais cette production demeure encore en-deçà des besoins puisque la consommation nationale de lait est estimée à 5 milliards de litres par an, soit un déficit de 1,5 milliard de litres. Par ailleurs, plus de 900 millions de litres de lait cru ayant servi à la production de lait pasteurisé ont été collectés en 2014 contre 100 millions de litres en 2000. En 2014, les importations de produits alimentaires de l'Algérie ont atteint 11 mds usd contre 9,58 mds usd en 2013, en hausse de près de 18,9%.

D. K./APS

Convention CNRC-Chambre nationale des notaires

Dématérialisation totale de l'inscription au registre du commerce

Le Centre national du registre du commerce (Cnrc) et la Chambre nationale des notaires ont signé à Alger trois contrats d'exploitation relatifs à une convention conclue entre les deux parties qui permet l'utilisation du portail électronique du centre pour entreprendre la procédure liée à la création d'entreprises. En vertu de ces contrats, les notaires entreprendront une série de mesures liées à l'inscription sur le registre du commerce au compte des investisseurs et chefs d'entreprises à travers le portail «Sijil.com» du Cnrc afin de fournir à distance toutes les informations sur les opérateurs économiques. L'application des contrats se fera de manière progressive à partir de mars prochain, selon le centre qui souligne qu'ils toucheront dans une première étape, 18 notaires dans l'attente d'une généralisation, prévue dans une seconde étape, pour englober tous les notaires au nombre de 1 800 à travers l'ensemble du territoire national. Ainsi, le notaire pourra accéder en toute sécurité au portail «Sijil.com» pour bénéficier de prestations «en ligne» et prendre connaissance des

contenus de toutes les banques de données relevant du centre et en particulier, le guide du commerçant, la nomenclature des activités économiques, les comptes sociaux des sociétés commerciales et le bulletin commercial des annonces juridiques. Le notaire verse des frais des prestations par le biais d'un abonnement selon les modes convenus entre le Centre national du registre du commerce et la Chambre nationale des notaires. Lors de la cérémonie de signature, le ministre du Commerce, Amara Benyoune, a affirmé que l'application de la convention tendait à améliorer la position de l'Algérie dans le rapport mondial «Doing Business», soulignant que la levée des entraves bureaucratiques pour ce qui est du registre du commerce traduisait la détermination du gouvernement d'améliorer le climat des affaires et d'encourager l'investissement en Algérie. Le directeur général du Centre national du registre du commerce, Chiti Chafik, a indiqué que l'application de cette convention permettra de réduire la falsification liée à l'extrait du registre du commerce et d'assainir le fichier du centre. Elle vise

également la simplification des mesures de création d'une entreprise économique dans des délais et coût réduits, a-t-il encore dit. Concernant la modernisation du registre du commerce, M. Chiti a annoncé que le centre avait recensé 240 000 registres comportant un code ce qui représente 14% du nombre global des commerçants enregistrés, estimés à 1 768 000. S'agissant de l'utilisation du registre du commerce électronique, 237 000 extraits de registre du commerce ont été délivrés comportant des matricules d'assurance, dont 204 000 concernant les personnes physiques et 32 000 pour les personnes morales. Il est prévu 375 000 inscriptions pour le registre du commerce, 100 000 annonces dans le bulletin officiel de l'opérateur public, 56 000 dépôts de comptes sociaux et 18 000 enregistrements des appellations, toujours selon le centre. D'autre part, le président de la Chambre nationale des notaires, Makhlouf Akal, a salué cette convention, souhaitant la généralisation de ces conventions à travers l'ensemble des administrations publiques.

Souad T.

Pétrole

Le prix s'équilibrera entre 50 et 70 dollars le baril en 2015

Le prix d'équilibre du baril de pétrole brut devrait se situer entre 50 et 70 dollars en 2015, ce qui permettra aux pays importateurs de continuer à réduire leur facture énergétique, a estimé l'organisme de recherche IFP EN. «On peut estimer que le prix d'équilibre en 2015 pour éliminer les excédents est situé entre 50 et 70 dollars par baril», a déclaré le président de l'IFP Energies nouvelles, Olivier Appert, lors d'une conférence de presse. Les prix de l'or noir ont plongé de 60% depuis juin dernier, en raison d'une demande faible dans une économie mondiale atone, face à une offre abondante alimentée par la production de pétrole de schiste aux Etats-Unis, sur fond d'indifférence des mar-

chés aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient. L'IFP EN n'exclut toutefois pas que les cours continuent à évoluer plus bas que la fourchette évoquée, du moins à court terme. «La baisse des prix n'a pas d'impact significatif sur la demande à court terme : il est nécessaire d'attendre quelques mois que la demande réagisse à la baisse des prix. Deuxième point, l'ajustement de la production n'est pas non plus immédiat et tant que le prix est supérieur au coût opératoire, la production continue à son niveau maximum», a expliqué M. Appert. Cette dégringolade des prix pèse lourdement sur les comptes des pays producteurs et des compagnies pétrolières et gazières, qui devraient réduire de

10 à 20% leurs investissements en exploration-production cette année, selon l'IFP EN. Les

gagnants de cette situation sont les pays consommateurs, qui voient leur facture pétrolière et

gazière s'alléger.

S. M.

Baisse des prix avant les stocks américains attendus en hausse

LES PRIX du pétrole repartaient à la baisse hier, en cours d'échanges européens, sous la pression d'une hausse probable des stocks américains. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 56,45 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,46 dollar par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 1,79 dollar à 51,26 dollars. Les cours du pétrole étaient sous pression hier, toujours plombés par une surabondance d'offre à court terme, après avoir pourtant frôlé les 60 dollars le baril pour le Brent mardi, un niveau plus atteint depuis la fin du

mois de décembre. Le rebond de ces derniers jours avait été soutenu principalement par les premiers signes d'un éventuel redressement de l'offre, favorisant le retour des investisseurs pariant sur une hausse des cours sur les marchés. Les investisseurs attendaient donc avec prudence hier les données hebdomadaires officielles sur les réserves de pétrole des Etats-Unis publiées par le département américain de l'énergie (DoE). Une forte hausse des stocks serait de nature à tirer les cours vers le bas dans un marché déjà excédentaire.

R. E.

Plus de 2 000 affaires de vol de cheptel enregistrées en 2014

Un créneau de plus en plus lucratif

■ *Le commandement de la Gendarmerie nationale estime, qu'«au-delà de son caractère délictueux», le vol de cheptel «constitue une atteinte grave à la sécurité alimentaire et nourrit un sentiment d'insécurité qui s'étend de plus en plus».*

Par Yanis O.

Les vols de cheptel sont perçus comme une activité particulièrement lucrative pour des bandes de malfaiteurs, et par suite desquels la Gendarmerie nationale a eu à traiter par moins de 2 031 affaires au cours de l'année 2014.

La même source, qui précise, dans un document présenté lors d'une journée d'étude sur «la gestion de scène de crime de vol de cheptel», avoir démantelé 85 bandes et arrêté 1 536 malfaiteurs impliqués, fait état d'un préjudice de 34 250 têtes dont 20 000 ont été récupérées. Sur la base de ces chiffres, le commandement de la Gendarmerie nationale estime, qu'«au-delà de son caractère délictueux», le vol de cheptel «constitue une atteinte grave à la sécurité alimentaire et nourrit un sentiment d'insécurité qui s'étend de plus en plus».

Le phénomène tend aussi, note la même source, à être «une source de paupérisation de la population rurale et de l'exode rural», jusqu'à devenir «une activité criminelle qui touche parti-



R.F. DR

culièrement les wilayas des Hauts-Plateaux où les auteurs utilisent les moyens de transport adaptés pour acheminer le cheptel, qui serait destiné à la vente au marché informel». Préoccupée ainsi par l'ampleur prise par ces vols, la Gendarmerie nationale avait pris des mesures en établissant un Plan national de sécurité visant à

sécuriser les éleveurs et leurs biens afin de préserver leurs métiers. Le plan en question a été accompagné par d'autres mesures comme la «sensibilisation des éleveurs à recourir au numéro vert (1055) pour dénoncer les vols en temps réel». L'élevage en Algérie représente plus de 25% des recettes brutes de l'agriculture. Les statistiques

du ministère de l'Agriculture montrent qu'avec un cheptel ovin évalué à 22,5 millions de têtes et 20 millions de têtes de bovin, l'Algérie est considérée comme le plus grand bassin d'élevage ovin dans la région du Maghreb.

Yanis O.

Y.B.

Immigration clandestine

En baisse en 2014 dans l'est du pays, selon la gendarmerie

L'immigration clandestine a enregistré, en 2014, une baisse de 7,40%, comparativement à l'exercice précédent, dans les wilayas de l'est du pays relevant du 5^e commandement régional de la Gendarmerie nationale, a indiqué à Constantine un officier de ce corps constitué. Le lieutenant-colonel Djamel Kalouche, responsable du service régional de la police judiciaire, a souligné, au cours d'une conférence de presse à laquelle a assisté le colonel Amar Bahlouli, commandant du 5^e commandement régional, que les gendarmes sont intervenus dans 100 affaires d'immigration clandestine ponctuées par l'arrestation de 166 personnes de différentes nationalités, dont 107 ont été écrouées. En matière de

lutte contre la criminalité, le même officier a indiqué que les éléments de la Gendarmerie nationale relevant du 5^e commandement régional, qui couvre un territoire de près de 81 000 km² avec 730 km de littoral et une bande frontalière de 486, ont traité 24 619 affaires dont 1 490 crimes, 15 945 délits et 7 184 infractions. Pour ce qui est du crime organisé, les gendarmes ont traité 997 affaires liées à la drogue et aux psychotropes avec, à la clé, l'arrestation de 1 656 individus, dont 13 femmes, et la saisie de près de 670 kg de stupéfiants. Pas moins de 821 faux billets de 1 000 dinars, 500 de 2 000 dinars et 19 billets de 100 euros ont également été saisis au cours de l'année écoulée, selon la même source qui a ajouté

que les unités de la Gendarmerie nationale ont traité 80 affaires d'atteinte à l'économie nationale, parmi lesquelles 34 relatives à la commercialisation de métaux précieux, 28 au change illégal et à la fuite de capitaux et 18 relatives à la spéculation sur le ciment. Sur un autre plan, les unités de la sécurité routière et les éléments des groupements territoriaux ont enregistré 8 021 accidents sur les routes, soit une baisse de 14,10% par rapport à l'année 2013. Ces accidents, qui ont causé la mort de 1 174 personnes et occasionné des blessures à 14 842 autres, représentent une moyenne quotidienne de 3 morts et de 41 blessés, a-t-on précisé de même source.

Lamia K./APS

Lutte contre le trafic de drogue

Important coup de filet à Sétif

Les éléments de la sûreté de Sétif ont mis fin, au cours de 3 opérations distinctes menées ces dernières 24 heures, aux agissements de plusieurs individus s'adonnant à la commercialisation illégale de stupéfiants et de boissons alcoolisées, a-t-on appris auprès de la sûreté de wilaya.

Le coup de filet réussi par les éléments de ce corps constitué a permis de mettre la main sur plus de 3 000 comprimés psy-

chotropes, près d'un kg de kif traité et 360 flacons de boissons alcoolisées, a précisé le lieutenant Abdelouahab Aïssani, responsable de la communication à la sûreté de wilaya.

Cet officier a précisé que la première «prise» a été opérée à Bougaâ (45 km au nord de Sétif) où deux «dangereux malfaiteurs», dont un est recherché par la justice, ont été arrêtés en possession de 740 grammes de kif et d'une somme de 180 000

dinars représentant le fruit de la vente de la drogue.

La seconde opération a eu pour théâtre une cité populaire de la ville d'El Eulma (27 km à l'est de Sétif) où un jeune, connu pour ses activités dans les milieux de la drogue, a été interpellé avec dans ses poches 2 923 comprimés psychotropes de marque «Rivotril».

Les éléments de la BMPJ (brigade mobile de police judiciaire) de Sétif ont mis un terme,

de leur côté, aux activités d'un individu de 35 ans qui s'était spécialisé dans la vente illicite de boissons alcoolisées.

Pas moins de 360 flacons de diverses contenances ont été saisis au cours de cette interpellation opérée à la sortie Est de Sétif. Tous les individus arrêtés ont été déferés, hier, devant la justice, a conclu le lieutenant Aïssani.

N.T.

Biskra Forte perturbation de l'approvisionnement en gas-oil

L'APPROVISIONNEMENT de la wilaya de Biskra en gas-oil connaît une forte perturbation qui provoque l'apparition de longues files d'attente de véhicules devant les stations-service. De nombreux véhicules, lourds ou légers, sont obligés de rebrousser chemin faute de disponibilité de ce carburant dans les points de distribution, a-t-on également observé près de plusieurs stations-service à Biskra, ainsi que dans plusieurs localités voisines. En plus de remplir les réservoirs des véhicules automobiles, le gas-oil est largement utilisé dans cette wilaya par les agriculteurs qui s'en servent notamment pour faire fonctionner les pompes dans le cadre de l'irrigation. Le chef du service des approvisionnements en produits énergétiques à la direction de l'Industrie et des mines, Bachir Rezig, a affirmé que cette situation «conjoncturelle» est due à la «réduction du quota de la wilaya en carburants, porté temporairement de 12 000 m³/jour à 8 000 m³». Le retour à la normale est prévu pour «les quelques prochains jours» avec l'augmentation des quotas de carburants livrés à la wilaya à partir de Hassi Messaoud par voie routière et depuis Skikda par voie ferroviaire, a fait savoir cette source. Cinquante stations-service sont actuellement en activité à travers la wilaya de Biskra, selon la direction des mines et de l'industrie.

Accidents de la route Deux morts et deux blessés près d'El-Menea

DEUX PERSONNES ont trouvé la mort et deux autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu sur la RN-1 à une vingtaine de kilomètres au nord d'El-Menea (Ghardaïa), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit suite à une collision entre un véhicule touristique et un autre utilitaire circulant dans le sens opposé, a précisé la source. Deux personnes (44 et 47 ans) se trouvant à bord du véhicule touristique sont mortes sur le coup, tandis que les deux personnes se trouvant dans le véhicule utilitaire ont été grièvement blessées, a-t-on ajouté. Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital Mohamed-Chaâbani d'El-Menea, le plus proche du lieu de l'accident, vers où ont été aussi évacués par la Protection civile les deux blessés. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident. Cinq personnes ont ainsi été tuées et cinq autres ont été grièvement blessées, en l'espace de 24 heures, dans deux accidents survenus sur le tronçon de la RN-1 qui traverse la wilaya de Ghardaïa.

R.S.

Vaccin anti-grippal

Efficacité prouvée, réticences non justifiées

■ «Depuis le lancement de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, aucune infection grave n'a été enregistrée au CHUO», a précisé le P Nadjat Mouffok lors d'une conférence de presse consacrée au dispositif de prévention mis en œuvre par la tutelle depuis octobre dernier. «Les réticences, nourries par la crainte d'hypothétiques complications, n'ont aucun fondement».

Par Souhila K.

Des épidémiologistes du Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO) ont affirmé que l'efficacité du vaccin anti-grippal «a été prouvée», estimant que les réticences exprimées vis-à-vis de cet antigène «ne sont pas justifiées».

«Depuis le lancement de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, aucune infection grave n'a été enregistrée au CHUO», a précisé le P Nadjat Mouffok lors d'une conférence de presse consacrée au dispositif de prévention mis en œuvre par la tutelle depuis octobre dernier. «Les réticences, nourries par la crainte d'hypothétiques complications, n'ont aucun fondement», a indiqué P Mouffok, chef du service des maladies infectieuses, déplorant «le refus opposé par certains, y compris parmi le personnel soignant».

Diabète

Des probiotiques pour guérir

UN TYPE de bactérie présente dans le corps, mais manipulée par des scientifiques, pourrait jouer un rôle clé pour soigner le diabète, selon les résultats d'une étude américaine. Un médicament à base de probiotiques a permis à des chercheurs de l'Université de Cornell (Etat de New York) de faire chuter de 30% la glycémie de rats diabétiques. L'équipe a conçu en laboratoire une souche de lactobacille naturellement présente dans le système digestif qui sécrète du glucagon (GLP-1), une hormone peptidique possédant des propriétés antagonistes de l'insuline. Ce probiotique de synthèse a été administré à des rats, par voie orale, sur une période de 90 jours, suite à quoi les rongeurs diabétiques ont vu décroître de manière significative leur glycémie. Grâce à ce médicament, les rats affaibliés un fonctionnement pancréatique normal, note l'auteur de l'étude John March, professeur à l'Université de Cornell. Sous l'effet du traitement, les cellules épithéliales, capables de sécréter et d'un certain type d'absorption, présentes dans l'intestin grêle se sont transformées en cellules pancréatiques capables de sécréter de l'insuline et équilibrer les niveaux de glucose. Le professeur March a noté que cela «déplaçait le centre de contrôle du glucose du pancréas vers l'intestin grêle». Les scientifiques ont réalisé les mêmes tests sur des rats en bonne santé et n'ont noté aucun changement au niveau de leur glycémie.

R.S.

«La campagne de vaccination se poursuit encore au profit de la population et des effectifs du CHUO dont plusieurs services en ont déjà bénéficié», a-t-elle fait savoir. «Il n'y a aucune crainte à avoir, sachant que les trois souches du virus grippal en circulation sont contenues dans le vaccin», a-t-elle assuré, rappelant qu'il s'agit des types dits virus B, virus H3N2 et H1N1.

Selon cette spécialiste, ces trois virus entraînent généralement les symptômes de grippe qui peuvent être parfois sévères, mais en de très rares cas dus le plus souvent à une pathologie sous-jacente (sujet âgé, diabète grave, cardiopathie, grossesse avancée). «La grippe saisonnière actuelle est tout à fait normale», a soutenu P Mouffok, observant que parmi les sujets infectés, certains s'en remettent rapidement, d'autres sont contraints à l'alitement, alors que les plus fragiles nécessitent une prise en



PH. D. R.

charge hospitalière. «Aucun décès dû à la grippe n'a été enregistré au CHUO», a-t-elle également déclaré, signalant que seule une patiente gravement infectée par le virus H1N1 a été admise en hospitalisation. Il s'agit d'une femme (44 ans), non vaccinée, admise le 20 janvier dernier au CHUO où elle est actuellement prise en charge au niveau du service de réanimation. Pour le P Zoubir Fouath, chef du service épidémiologie et de médecine préventive au CHUO, la grippe est une problé-

matique planétaire aggravée par les mutations du virus. La campagne de vaccination en Algérie se poursuit jusqu'à mars prochain, à l'initiative du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui soutient que «la vaccination est le moyen le plus efficace de prévenir l'infection».

S. K./APS

Selon une étude publiée hier

La qualité du sommeil étroitement liée au temps passé sur un écran

Les adolescents qui passent beaucoup de temps devant les écrans (téléviseurs, ordinateurs, tablettes, téléphones portables, consoles de jeux), dorment moins longtemps et ont plus de mal à s'endormir, révèle une étude publiée hier. Réalisée sur 10 000 jeunes Norvégiens âgés de 16 à 19 ans, l'étude a notamment montré que les adolescents les plus accros aux écrans avaient un risque accru de mettre plus d'une heure à s'endormir. Ce risque est augmenté de 49% chez ceux utilisant un écran pendant plus de quatre heures par jour (en dehors des heures scolaires) par rapport à ceux l'utilisant pendant moins d'une heure. Le risque était maximum pour ceux regardant leurs écrans dans l'heure précédant le coucher,

selon l'étude publiée dans la revue médicale en ligne BMJ Open.

Les jeunes étudiés avaient en moyenne besoin de 8 à 9 heures de sommeil pour être en forme le lendemain, mais ceux qui passaient plus de deux heures à envoyer des courriels ou à « chatter » sur internet avaient trois fois plus de risques de dormir moins de cinq heures par nuit. Les chercheurs ont également constaté que ceux qui utilisaient plusieurs appareils dans la journée avaient plus de difficultés à s'endormir et dormaient moins longtemps que ceux n'utilisant qu'un seul appareil. Ceux utilisant deux ou trois appareils avaient ainsi 50% de chances de dormir moins de cinq heures par nuit que ceux utilisant un seul appareil. Pour ceux uti-

lisant quatre ou plus, le risque était augmenté de 75%. Pour les chercheurs, dirigés par le D Mari Hysing du Centre de recherche de la santé à Bergen (Norvège), il est grand temps que les pouvoirs publics mettent à jour les recommandations concernant les écrans qui pendant longtemps n'ont concerné que le téléviseur. «Les résultats (de l'étude) confirment la nécessité de recommander la restriction de l'utilisation des médias en général», ajoutent-ils. Ils avancent l'hypothèse que les écrans stimulent le système nerveux et que la lumière émise intervient dans les rythmes circadiens (ou rythmes biologiques), ce qui a un effet négatif sur le sommeil.

Nabila.T.

Ebola

Début des essais de deux vaccins au Liberia

Les premiers essais de deux vaccins contre Ebola jugés les plus prometteurs ont débuté au Liberia, l'un des pays les plus touchés par le virus, a annoncé le projet de coopération américano-libérien Prevaill qui les conduit. Il s'agit du ChAd3, développé par la firme britannique GSK (GlaxoSmithKline) avec l'Institut américain des allergies et des maladies infectieuses (NIAID), et du rVSV-ZEBOV de l'agence de santé publique du Canada (PHAC), dont le laboratoire américain Merck a acquis les droits et coopère avec la

société américaine NewLink Genetics.

«Ces deux vaccins se sont révélés prévenir Ebola chez les animaux et ont été déterminés sûrs lors de tests humains sur des études d'inocuité plus petites en Afrique, en Europe et en Amérique», a rappelé Prevaill (Partenariat pour la recherche sur les vaccins anti-Ebola au Liberia) dans un communiqué. «L'essai commence à l'hôpital Redemption à Monrovia. D'autres sites seront ajoutés dans d'autres hôpitaux à Monrovia et ses environs après

les 600 premiers participants», selon le texte. Les essais ont été officiellement lancés dans cet hôpital dimanche lors d'une cérémonie en présence du vice-président Joseph Boakai.

«Nous espérons que ce projet scientifique que nous lançons ici aujourd'hui apportera une réponse au mystère qui entoure cette maladie pour laquelle il n'existe aucun vaccin homologué», a déclaré M. Boakai. Le directeur du Wellcome Trust, au Royaume-Uni, qui finance des recherches contre Ebola, Jeremy Farrar a jugé «fantastique

que ces premiers essais de vaccins à grande échelle se déroulent au Liberia, un pays qui a énormément souffert au plus fort de l'épidémie», avec au moins 3 700 morts sur les quelque 9 000 recensés dans l'épidémie.

Selon Prevaill, ces vaccins peuvent causer des douleurs, des inflammations ou des enflures au bras, aussi bien que la fièvre, des maux de tête, de la fatigue mais ces effets secondaires «ont été légers ou modérés et ont disparu d'eux-mêmes».

D.A.

Tindouf/ Radio-télédiffusion

Un taux de couverture avancé, selon Hamid Grine

■ Le taux de couverture en matière de radio-télédiffusion est «très avancé» dans la wilaya de Tindouf, grâce aux moyens, humains et matériels, accordés par l'Etat à ce secteur névralgique, a affirmé dans cette wilaya frontalière, le ministre de la Communication, Hamid Grine.

Par Maya D.

Le taux de couverture télévisuelle dépasse actuellement les 85% et celui de la radiodiffusion les 80%, ce qui représente un taux record par rapport à la moyenne nationale, a affirmé le ministre lors de l'inspection de structures relevant de son secteur. M. Grine a indiqué, à cette occasion, que la station de l'entreprise de télédiffusion d'Algérie (TDA) de Tindouf sera dotée, en juillet prochain, de onze nouveaux équipements de diffusion, afin de lui permettre de couvrir les zones d'ombre et de porter le taux de couverture télévisuelle à hauteur de 98%, et étendre celle de la radiodiffusion hors wilaya, à l'horizon 2017. Lors de son inspection de la station TDA, une présentation lui a été faite sur la situation de la télédiffusion, avant que le ministre ne lance le système de la télévision numérique terrestre (TNT), qui permet la réception numérique du bouquet des chaînes nationales. Hamid Grine s'est ensuite enquis des activités de la radio régionale de Tindouf, qui assure 13 heures de diffusion/jour, ainsi que de la grille de ses programmes. Intervenant sur les ondes de radio Tindouf, le ministre a indiqué qu'un nouveau siège sera consacré à cette entreprise d'information de proximité, dans un délai n'excédant pas les deux prochaines années, afin d'améliorer les conditions de travail de son personnel et garantir aux citoyens leur droit à l'information. A ce titre, et pour promouvoir l'information de proximité, un siège temporaire sera mis à la disposition de la radio qui



F. BK

couvrir un territoire étendu (158 000 km²), au cours des cinq prochains mois, afin d'offrir de bonnes conditions de travail à ses travailleurs, en plus de cinq véhicules tout terrain, a-t-il aussi fait savoir. Le ministre de la Communication a inspecté, par ailleurs, deux terrains d'assiette, l'un devant recevoir le projet du nouveau siège de la radio au quartier «El-Moustakbel» (1 390 m² dont 992 m² bâtis) ainsi que deux logements de fonction, et l'autre (4 100 m²) accueillir la structure devant abriter l'imprimerie de presse pour laquelle est réservée une enveloppe de 400 millions DA. Ce dernier projet disposera de deux grands hangars, d'une aile administrative et de quatre logements de fonction, selon sa fiche technique. Hamid Grine, qui a écouté

les préoccupations soulevées par les autorités locales, en ce qui concerne notamment le retard dans la distribution des journaux aux lecteurs, s'est engagé à trouver une solution temporaire à la question, en attendant la réalisation de l'imprimerie de presse, appelant toutefois à désigner un distributeur agréé dans cette wilaya. Au terme de sa visite de travail d'une journée dans la wilaya de Tindouf, le ministre de la Communication a rencontré les représentants locaux de la presse, et pris connaissance de leurs doléances, qui ont porté notamment sur l'établissement de la carte de journaliste, la formation, et les problèmes d'accès aux sources d'information.

Maya D./APS

Béjaïa

Relogement de 20 familles sinistrées du séisme de 2013

Une vingtaine de famille, résidant à la rue du vieillard située au cœur de l'ancienne ville de Béjaïa, ont bénéficié de nouveaux logements à Sidi-Ali Lebhar, en remplacement de leurs anciennes habitations fortement éprouvées par le séisme de mai 2013 qui a frappé la ville et ses environs. Les habitations désaffectées faisaient partie d'un lot d'immeubles très anciens qui ont subi de fortes dégradations du fait des secousses telluriques qui se sont succédées durant l'année considérée, amenant l'organisme de contrôle technique (CTC) à les

classer en zone rouge. Pas moins de 100 maisons en ont fait les frais et recensées comme inhabitables du fait des dégradations subies et pour lesquelles un nouveau programme d'habitation a été retenu.

«L'opération d'aujourd'hui est un prélude à une grande opération de relogement de toutes les familles affectées par le séisme. Elle va concerner au moins cinq autres quartiers qui en ont été victimes», a indiqué le chef de la daïra de Béjaïa, Hocine Attallah. Le séisme, intervenu en mai 2013, d'une amplitude de 5,1 sur l'échelle ouverte

de Richter a causé des dégâts de gravité diverse à près de 4 000 logements dont 738 classés en orange 4, nécessitant d'importants travaux de remise en l'état et une centaine, frappés de couleur rouge, déclarés inhabitables.

Les habitants qui n'ont pas été retenus au titre du relogement, se sont vu offrir des aides de 150 000, 300 000 et 700 000 dinars, en fonction des dommages subis, pour entreprendre les réparations correspondantes, selon la wilaya.

Salim O.

Ouargla

Une caravane sanitaire pour les zones enclavées de N'goussa

Une caravane sanitaire de la Protection civile (PC) a pris le départ de Ouargla vers trois localités enclavées relevant de la daïra de N'goussa, pour assurer des consultations médicales à leurs habitants, a-t-on appris mardi auprès de ce corps constitué.

Cette caravane sanitaire, assurée par un staff médical et paramédical et dotée d'ambulances médicalisées, permettra d'assurer des consultations

médicales et de distribuer des médicaments, à titre gracieux, aux habitants des localités de Debliche, El-Ogla et Ghars Boughoufala (N'goussa), a-t-on précisé. Les activités de la caravane sanitaire, ayant débuté le 24 juin dernier et qui en est à sa septième sortie, s'inscrivent dans le cadre d'une campagne de solidarité avec les populations vivant en zones enclavées, initiée par la direction générale de la PC en application des ins-

tructions du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, a-t-on souligné.

Plusieurs personnes vivant dans les zones enclavées et rurales, sur le territoire des daïras de Hassi Messaoud, El-Hedjira, Touggourt, Blidet-Amor, Témacine, Mégarine et aujourd'hui N'goussa, ont ainsi bénéficié de consultations médicales et de médicaments, gratuitement, dans le cadre de cette campagne.

L'opération a permis également de prodiguer des conseils de prévention sanitaire aux habitants, leur permettant de mieux se protéger des différentes maladies saisonnières et transmissibles, outre des risques d'intoxication au monoxyde de carbone, des accidents de la circulation et des risques d'envenimation scorpionique, selon la même source.

D.L.

Skikda Réception prochaine d'une maison de l'artisanat

UNE MAISON de l'artisanat et des métiers sera réceptionnée «avant fin mars prochain» à Skikda, a annoncé le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), Ali Raïs. Lancé en travaux en 2009, ce projet qui devait être initialement livré il y a un an, a accusé du retard en raison de l'insuffisance de l'enveloppe financière allouée et qui a fini par être portée de 68 millions à 78 millions de dinars, a précisé le même responsable. Construite selon les canons architecturaux arabo-maghrébins, sur un terrain de 1 000 m² dont 520 m² de surface bâtie, cette infrastructure de quatre étages, située en plein centre-ville, constituera un espace d'échanges et de perfectionnement pour les artisans locaux, a assuré le directeur de la CAM. Cette maison de l'artisanat comprendra notamment 12 ateliers dont l'exploitation sera assurée par des artisans pour une durée de deux années, ainsi que de galeries d'exposition qui permettront aux artisans de la wilaya de Skikda et d'autres régions de mettre en valeur leurs produits, a ajouté M. Raïs. Des espaces y seront également réservés aux associations versées dans le domaine de l'artisanat traditionnel, ainsi que des salles pour la formation des artisans et un cyberspace, a encore précisé le directeur de la CAM. Pas moins de 8 958 artisans sont inscrits sur le registre de l'artisanat et des métiers tenu par la CAM de la wilaya de Skikda.

R.G.

Médéa Mise en valeur prochaine de 10 000 hectares de terres en jachère

UNE OPÉRATION de mise en valeur d'une superficie de 10 000 hectares sera lancée «incessamment» à travers la wilaya de Médéa, dans le cadre d'un programme de résorption des terres en jachère, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Crédité d'une subvention financière de l'ordre de 400 millions de DA, cette opération devrait permettre de booster certaines cultures, restées pendant des années à la traîne, telles que les légumineuses et les fourrages, a-t-on expliqué. Il est prévu, en outre, d'intégrer de nouvelles parcelles aux superficies consacrées à la céréaliculture, lors de la prochaine campagne labours-semences, augmentant ainsi la superficie globale réservée à cette culture, qui a avoisiné, cette année, les 120 000 hectares, a fait observer la même source. Les terres en jachère représentent au niveau de la wilaya près de 44 % de la superficie agricole utile (SAU), soit 145 000 hectares, sur un total de 337 000 hectares, selon les services agricoles. N.T.



Crise libyenne

Discussions de paix dans quelques jours, dit l'ONU

■ Le Représentant spécial du secrétaire général des Nations unies et chef de la Mission d'appui de l'ONU en Libye, Bernardino Leon, a affirmé à Tripoli que des discussions de paix entre les différentes factions et les deux gouvernements rivaux débiteront dans quelques jours en Libye.

Par Salim K./ APS

Le mois dernier (les 26 et 27 janvier), des pourparlers organisés à Genève n'ont pas permis d'aboutir à un accord, les autorités installées à Tripoli, non reconnues par la communauté internationale, exigeant que les discussions se déroulent en territoire libyen.

«Il a été convenu de tenir la prochaine session de discussions de paix dans quelques jours en Libye», a déclaré M. Leon, au cours d'une conférence de presse, après avoir rencontré à Tripoli des responsables du Congrès général national (CGN), l'ancien Parlement libyen et concurrent du Parlement légitimement élu qui a trouvé refuge à Tobrouk, dans l'est du pays.

Il a ajouté que «la réunion avec le groupe de dialogue représentant le CGN a abouti à des décisions importantes, dont la reprise des pourparlers entre les parties libyennes dans un contexte important et crucial pour arrêter les combats en Libye et relancer le processus politique sur des fondations saines».

M. Leon, a souligné que, «sur la base de ce qui a été mentionné précédemment dans les dialogues précédents, les pourparlers reprendront pour discuter des questions de la plus haute importance». La date et le lieu exacts des prochaines négociations n'ont pas été précisés pour l'instant.

«Avant le début des pourpar-



PH. : DR

lers, l'ONU va contacter les différents chefs militaires pour obtenir un cessez-le-feu», a-t-il précisé, soulignant que «ce dialogue continuera d'inclure des représentants de toutes les composantes du peuple libyen et les forces sur le terrain, les tribus et les représentants des municipalités».

Les protagonistes libyens ont parachevé dernièrement un second round de dialogue inter-libyen à Genève, en convenant de la nécessité de la formation d'un gouvernement d'unité nationale et de dispositions sécuritaires rétablissant la confiance entre les Libyens et ramenant la stabilité au pays.

Mercredi dernier, à l'ouverture de la 2^e réunion du Groupe inter-

national de contact sur la Libye (GIC) sous l'égide de l'Union africaine, à Addis-Abeba, le commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smail Chergui, a affirmé qu'il n'y a pas de solution militaire possible à la crise libyenne, privilégiant une solution pacifique, soutenue par un dialogue national libyen.

«Nous devons dire clairement qu'il n'y a pas de solution militaire possible à la crise (libyenne) actuelle, mais nous devons plutôt encourager tous ceux qui souhaitent négocier en faveur d'une solution pacifique tout en réagissant de façon claire contre ceux qui sont en train d'entraver les efforts de paix», a indiqué M. Chergui.

De son côté, le chef du bureau des Nations unies auprès de l'Union africaine (BNUUA) et Représentant spé-

cial auprès de l'UA, Haile Menkerios, a appelé à «encourager une solution politique et pacifique en Libye», soulignant que les pays voisins peuvent jouer un «rôle très important» dans ce sens.

Au cours de cette réunion, le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra, a précisé que les efforts de l'Algérie qui bénéficient de l'appui des pays voisins et des partenaires internationaux de la Libye, convergent avec ceux du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Libye, Bernardino Léon, auquel elle apporte son «plein soutien». «C'est ainsi que l'Algérie a appelé les parties libyennes à s'engager loyalement et de bonne foi au dialogue initié par Bernardino Léon afin de hâter une solution à la crise», a encore indiqué M. Lamamra. S. K./ APS

16 soldats tués dans des combats près de la ville de Derna

Seize soldats ont été tués et 38 autres blessés entre lundi et mardi en Libye, dans des combats près de la ville de Derna (est), fief des milices radicales, et autour d'un terminal pétrolier également situé dans l'est, selon des responsables militaires. «L'armée a perdu 11 soldats (...) dans de violents affrontements avec les milices radicales après une offensive de l'armée, qui a tenté lundi d'entrer dans la ville (de Derna) du côté du village d'Ain Marra», à 27 km à l'ouest de Derna, a déclaré le colonel Ahmed al-Mesmari, faisant état de 25 soldats blessés. Le porte-parole a ajouté que les milices radicales ont essuyé «de lourdes pertes en hommes et en matériel» dans ces combats, sans autres précisions. Derna, une place forte historique des milices radicales, est située à 1 300 km à l'est de Tripoli, entre Benghazi et la frontière égyptienne.

S. K.

Sahara occidental/Droits de l'homme

Une organisation sahraouie appelle à la création d'un mécanisme onusien

La coordination des associations et comités sahraouis des droits de l'homme a appelé la communauté internationale à la création d'un mécanisme onusien pour surveiller et protéger les droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental. Dans un communiqué publié, la coordination a dénoncé l'état du siège militaire et médiatique imposée à la ville d'El Aaiun occupée depuis la mort du prisonnier sahraoui Abdelbaqui Aliyen Entahah en raison de la torture et aux mauvais traitements qui lui ont été infligés de la part des autorités pénitentiaires dans une cellule individuelle à la Carcel negra (prison noire) d'El Aaiun. La coordination a également porté l'Etat d'occupation

marocaine toute la responsabilité de ce crime odieux, appelant à l'ouverture d'une enquête indépendante et transparente afin de dévoiler les raisons de la mort du jeune sahraoui. Elle a en outre dénoncé le silence de la communauté internationale face aux violations flagrantes des droits de l'homme commises dans les territoires occupés du Sahara occidental et le pillage illégal des ressources naturelles sahraouies. La coordination a enfin appelé à soutenir la campagne nationale et internationale pour l'élargissement des pouvoirs de la Minurso pour y inclure la surveillance et la protection des droits de l'homme au Sahara occidental. Par ailleurs, le ministre

des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, avait indiqué que le peuple et le gouvernement sahraouis attendaient de l'envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, et du Conseil de sécurité d'accélérer l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara occidental «en toute transparence, liberté et démocratie». Le peuple et les dirigeants sahraouis attendent de l'envoyé onusien, qui a annoncé son prochain retour dans la région, de mener à bien la mission pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental en toute transparence, liberté et démocratie», a précisé M. Ould Salek. M.T./ SPS

Tunisie

Le taux de croissance de l'économie tunisienne estimé à 3% en 2015

La croissance économique en Tunisie devrait atteindre 3% en 2015 contre 2,5% en 2014 mais ce niveau reste trop «modeste» compte tenu des «défis» auxquels fait face le pays, selon les estimations de la Banque centrale de Tunisie (BCT). «Le taux de croissance prévu pour l'année 2015 devrait se limiter à 3%, soit un taux qui demeure modeste compte tenu de l'importance des défis en matière de relance de l'investissement et de l'emploi», a relevé la BCT dans un communiqué. Le principal défi auquel la Tunisie post-révolution de 2011 doit répondre, en plus de la stimulation de son économie, est la réduction de son taux de chômage qui s'élève à 15% et dépasse les 30% chez les jeunes diplômés.

Citant des indicateurs d'une économie tunisienne en difficulté, la Banque a noté le ralentissement de la croissance de la production industrielle (0,3%

sur 10 mois en 2014 contre 2,1% l'année précédente), et le repli des secteurs du tourisme et du transport aérien. Le déficit courant continue quant à lui de croître, à 8,9% du PIB en 2014, contre 8,3% en 2013. La Banque centrale a par contre salué le succès rencontré en janvier par un emprunt obligataire d'un milliard de dollars qui illustre «le regain de confiance des marchés financiers internationaux». Elle a aussi noté avec satisfaction un ralentissement de l'inflation (5,5% en 2014 contre 6,1% en 2013).

La Tunisie vient de se doter d'un gouvernement qui la sort de la transition politique et la Banque centrale a appelé, à l'occasion, l'ensemble des acteurs tunisiens à permettre l'émergence d'un «climat politique propice à mettre en œuvre les réformes structurelles nécessaires à l'impulsion de la croissance et de l'emploi».

Mondji Tahri



Nigeria

Sanglante contre-attaque de Boko Haram après l'offensive tchadienne

■ Les islamistes de Boko Haram ont lancé hier une contre-attaque meurtrière au Cameroun, tuant des dizaines de civils et incendiant la grande mosquée de la ville de Fotokol avant d'être repoussés par les soldats camerounais et l'armée tchadienne.

La veille, lançant sa première offensive terrestre sur le sol du Nigeria, l'armée tchadienne avait chassé les islamistes de la ville frontalière de Gamboru (voisine de Fotokol), tuant 200 insurgés, selon son état-major. Hier vers cinq heures (04h00 GMT), de nombreux islamistes partis de Gamboru et de petits villages nigériens frontaliers du Cameroun ont attaqué Fotokol, entrant dans des maisons et dans des mosquées, selon des sources sécuritaires camerounaises. Pendant qu'à Gamboru, séparée de Fotokol par un grand pont surplombant la rivière frontalière, l'armée tchadienne ratisait les quartiers, à la recherche d'islamistes embusqués. «Je connais au moins dix personnes qui ont été tuées. Il y a parmi elles deux de mes amis, deux frères», a témoigné sous couvert d'anonymat un habitant originaire de Fotokol réfugié dans une autre localité de la région. «Ils (Boko Haram) ont égorgé des gens, dont le grand marabout de la mosquée. Ils ont brûlé des maisons et la grande mosquée».

«Boko Haram a fait vraiment beaucoup de dégâts ici ce matin. Ils ont tué des dizaines de personnes, au moins 20 à la grande mosquée», a assuré un autre habitant, Umar Babakalli, ajoutant: «dans une autre mosquée, aucun fidèle n'a pu s'échapper». Mardi, l'armée tchadienne avait lancé son offensive terrestre au Nigeria depuis Fotokol après de violents bombardements aériens et d'artillerie sur Gamboru, dévastée par les combats et totalement désertée par la population. Ces combats ont fait neuf morts et 21 blessés côté tchadien et «plus de 200» dans les rangs de Boko Haram, selon l'état-major tchadien. Les attaques incessantes ces dernières semaines de Boko Haram, qui étend son emprise dans le nord-est du Nigeria, menaçant de plus en plus l'équilibre régional en pesant sur les frontières du Cameroun, du Niger et du Tchad, ont entraîné la réaction militaire de N'Djamena, soucieuse d'empêcher des infiltrations de jihadistes sur son sol. «Quand les Tchadiens sont entrés (mardi) à Gamboru, les Boko Haram qui

se trouvaient dans cette ville et dans certains villages ont contourné pour se retrouver ce matin à Fotokol», a-t-on expliqué de source sécuritaire camerounaise. Des troupes tchadiennes ont retraversé la frontière hier pour venir épauler les forces camerounaises et les tirs ont progressivement cessé en milieu de matinée, a constaté un journaliste de l'AFP. Un pont de 500 mètres sépare Fotokol de Gamboru. Et à partir de certains villages frontaliers nigériens situés près de Gamboru, il est possible d'entrer aisément à Fotokol. De nombreux islamistes étaient présents depuis des mois dans ces villages nigériens. Jusqu'à présent, leurs diverses tentatives d'incursion à Fotokol ont toujours été repoussées. Mardi, l'aviation tchadienne avait pilonné les positions des islamistes à Gamboru. Des combats au sol ont opposé islamistes nigériens et soldats tchadiens, mais ces derniers ont pris le dessus et ont pu entrer dans la ville nigérienne où ils ont passé leur première nuit en territoire nigérien. L'armée nigérienne, incapable d'enrayer seule l'expansion militaire de Boko Haram, a déclaré mardi que la présence de troupes tchadiennes ne remettait pas en cause «l'intégrité territoriale du Nigeria», à dix jours de l'élection présidentielle. Le chef de l'Etat Goodluck Jonathan vise un nouveau mandat dans un pays miné par les attentats et les



attaques de Boko Haram. Les Tchadiens, venus pallier l'inefficacité de l'armée nigérienne, ont aussi fait mouvement par une autre «entrée» au Nigeria, et massé des troupes soutenues par 4 à 500 véhicules, selon différents témoignages, à la frontière entre le Niger et le Nigeria, à proximité immédiate de bastions de Boko Haram. N'Djamena n'a pas confirmé officiellement ce mouvement de troupes au Niger. Il pourrait annoncer une attaque imminente sur Malam Fatori, contrôlée par Boko Haram et située de l'autre côté de la rivière frontalière. Les combattants islamistes ont pris position sur la rive nigérienne et sont équipés de batteries anti-aériennes montées

sur des pick-up, selon des témoignages. Paris, très présent dans la zone sahélienne avec l'opération militaire Barkhane basée à N'Djamena, soutient l'action tchadienne avec des missions de reconnaissance aériennes au-dessus du Tchad et du Cameroun, ont indiqué mardi des sources officielles françaises, précisant que du renseignement était délivré à ces pays largement impliqués dans la lutte contre Boko Haram. L'insurrection de Boko Haram, qui prône l'instauration d'un islamisme radical et s'associe aux idées d'Al-Qaïda et de l'Etat islamique, a fait plus de 13 000 morts et 1,5 million de déplacés au Nigeria depuis 2009.



Points chauds

Désistement

Par Fouzia Mahmoudi

Si aux Etats-Unis les doutes sont minces quant à savoir qui sera le candidat démocrate à la prochaine présidentielle de 2016, l'on se demande par contre qui pourrait bien être le candidat choisi pour défendre les couleurs du parti républicain. En effet, si plus personne ne doute des intentions présidentielles de Hillary Clinton, qui cette fois-ci est la grande favorite à l'investiture de son parti, les pronostics vont bon train pour tenter de deviner l'identité de celui qui lui sera opposé lors de la présidentielle à venir. En manque d'inspiration, et de candidats sérieux et crédibles, les analystes politiques américains se demandent si le candidat opposé à Barack Obama en 2012, Mitt Romney, pourrait revenir tenter sa chance face à Hillary Clinton. D'ailleurs, il n'avait pas hésité à entretenir le suspense jusqu'à maintenant annonçant officiellement sa décision de rester à l'écart. «Après avoir réfléchi considérablement à une nouvelle candidature à la présidence, j'ai décidé qu'il était mieux de donner une chance à d'autres leaders du parti de devenir notre prochain candidat», a-t-il déclaré, cette semaine, lors d'une conférence téléphonique avec ses soutiens. Et de se justifier : «Vous savez que j'ai voulu devenir président. Mais je ne veux pas rendre les choses plus difficiles pour qu'un autre candidat émerge avec de meilleures chances d'être élu président [...] Vous ne pouvez pas imaginer à quel point il est difficile pour Ann [sa femme] et moi de nous retirer, surtout face à votre soutien et à celui de tant de personnes à travers le pays. Mais nous estimons que c'est la meilleure solution pour le parti et pour le pays». Le républicain a jugé «improbable» que les circonstances évoluent au point de lui faire changer d'avis. Mais il a confirmé qu'il ne créerait pas de comité de campagne et qu'il n'embaucherait pas de salariés. Battu en 2012 par Barack Obama, et devancé quatre ans plus tôt lors de la primaire républicaine par John McCain, l'ancien gouverneur du Massachusetts avait confié à la mi-janvier qu'il songeait «sérieusement» à une troisième tentative et avait récemment pris la parole pour critiquer Barack Obama et l'ex-secrétaire d'Etat Hillary Clinton. Son retrait pourrait notamment favoriser les desseins de Jeb Bush, fils et frère des anciens présidents George H. Bush et George W. Bush, qui s'est officiellement engagé dans la course à la Maison-Blanche à la mi-décembre et qui faute mieux apparaît désormais comme l'un des nouveaux favoris à l'investiture de son parti. Bénéficiant sans aucun doute des réseaux, puissants, de sa famille, le jeune frère de l'ancien président devra néanmoins batailler avec de nombreux autres aspirants candidats, qui moins connus ou pas très crédibles, tenteront malgré tout de le faire trébucher. Aussi, ses positions jugées trop modérées pour une base de votants républicains avides des extrémismes du Tea Party pourraient le discréditer au profit de candidats plus conservateurs.

F. M.

Ukraine

Un hôpital bombardé à Donetsk, l'UE réclame une trêve

Quatre personnes ont été tuées hier dans un bombardement d'un hôpital à Donetsk, fief des séparatistes prusses dans l'Est de l'Ukraine, au moment où l'UE réclamait une trêve immédiate pour que les civils puissent fuir les combats. Ces nouvelles victimes portent à 12 le bilan des morts en 24 heures, dont huit civils et quatre soldats ukrainiens, dans des combats de plus en plus intenses alors que le processus de paix est au point mort. Selon un journaliste de l'AFP sur place, l'un des corps reposait sous une couverture devant l'hôpital n°27, dont les fenêtres ont été soufflées par l'explosion, tandis que deux autres gisaient devant un immeuble d'habitation touché, à proximité de l'hôpital. Les autorités séparatistes de Donetsk ont fait état de quatre civils tués dans ce bombardement, trois à l'extérieur de l'hôpital et un à l'intérieur. Parallèlement, les séparatistes pro-russes poursuivent leur offensive à Debaltseve, une ville stratégique située à 50 kilomètres au nord-ouest de Donetsk, toujours sous contrôle de l'armée ukrainienne mais menacée d'encerclement. «Les bombardements sont incessants. Nous tentons d'apporter des médicaments et d'évacuer les civils mais cela se fait sous le feu ennemi», a déclaré à l'AFP Iliia Kiva, responsable du ministère ukrainien de l'Intérieur dans la région de Donetsk. Face à la situation qui ne cesse d'empirer

pour les civils, le chef de la diplomatie de l'UE Federica Mogherini a appelé hier à une trêve immédiate. «Les civils doivent pouvoir quitter la zone de conflit en toute sécurité», a-t-elle déclaré dans un communiqué, appelant à «une trêve locale temporaire d'au moins trois jours, prenant immédiatement effet» autour de Debaltseve. La population de cette ville est passée de 25 000 à 7 000 personnes en quelques jours, a affirmé Amnesty International. Des duels d'artillerie opposent aussi l'armée ukrainienne aux rebelles le long de la ligne de front, faisant plusieurs dizaines de victimes civiles chaque jour. Au total, le conflit a fait plus de 5 300 morts en dix mois, selon l'ONU. Le président du «Parlement» de la République populaire autoproclamée de Donetsk (DNR), Andreï Pourguine, a affirmé que des documents concernant un corridor humanitaire permettant l'évacuation des civils avaient été signés, mais que la mise en place de ce corridor était difficile. «La route menant de Debaltseve aux zones éloignées des combats est longue, donc il a pu y avoir des excès», a-t-il déclaré hier à l'AFP. Le pape François, de son côté, a dénoncé le «scandale» d'une «guerre entre chrétiens», demandant que «l'horrible violence fratricide» cesse. Mais Kiev attend avec impatience la visite aujourd'hui du secrétaire d'Etat américain John Kerry, la presse américaine affirmant que

le président Barack Obama envisage désormais de livrer des armes à l'Ukraine, alors qu'il s'y était jusqu'à présent refusé. Selon le ministre des Affaires étrangères ukrainien Pavlo Klimkine, la semaine qui vient s'annonce décisive alors que, tout de suite après la venue de John Kerry, il se rendra en compagnie du président ukrainien Petro Porochenko à Munich pour une Conférence internationale sur la sécurité où les deux hommes s'entreprendront avec Angela Merkel et le vice-président américain Joe Biden. M^{me} Merkel s'envolera ensuite pour Washington, une rencontre qualifiée hier par M. Klimkine d'«importante afin de définir une ligne politique claire avec Barack Obama» avant une rencontre des chefs d'Etat européens prévue à Bruxelles le 12 février. «Ce dont nous avons besoin, c'est d'équipements sophistiqués, ce sont des outils de communication, de brouillage électronique ou des radars. Ce sont des équipements nécessaires dans une armée moderne», a ajouté M. Klimkine. Mardi, le président ukrainien Petro Porochenko a affirmé à l'occasion d'une visite à Kharkiv, ville limitrophe de la zone des combats, n'avoir «aucun doute» sur une livraison d'armes par les Etats-Unis à l'Ukraine. «Nous devons avoir les moyens de nous défendre», a ajouté M. Porochenko.



Concert de Christian Leotta à Alger

Une prestation musicale de haute facture

■ Le plus fameux pianiste italien Christian Leotta a gratifié, mardi soir, le public de l'auditorium de la Radio algérienne d'un spectacle de haut niveau. Le pianiste a provoqué chez l'assistance des émotions tragiques, de joie, de bien-être, de tristesse et de mélancolie, ou encore de colère et de révolte. Le spectacle était chaleureusement applaudi par le public qui a montré une grande attention à tout mouvement du piano de Christian Leotta.

Par Abia Selles

Le grand pianiste italien Christian Leotta a animé mardi soir à Alger, un concert entièrement dédié à l'œuvre de Ludwig van Beethoven, dans une atmosphère relevée où la virtuosité de l'artiste a bien rendu, près de deux siècles plus tard, les émotions et le génie du compositeur, devant une assistance homogène et recueillie.

L'Auditorium de la Radio algérienne «Aïssa-Messaoudi», abritant l'évènement et dont l'acoustique a été conçue – comme l'indique l'intitulé de sa raison sociale – dans les normes strictes d'un espace destiné aux enregistrements musicaux, a bien enveloppé, une heure et demie durant, les sonorités percutantes et cristallines du piano.

Sonate pour piano No 8 en Do Mineur Opus 13 «Pathétique»



en trois mouvements, et Sonate pour piano No 13 en Mi Majeur Opus 27 No 1 en quatre mouvements, ont constitué la première

partie du récital, marqué par une grande maîtrise de l'instrument avec une technique hautement appréciée par le public. Les

quelques réactions recueillies parmi les spectateurs pendant l'entracte, furent unanimes pour dire «toute la grandeur et la qualité supérieure de la prestation de Christian Leotta qui a embarqué l'assistance dans une belle randonnée poétique dont l'expression est allée au-delà des mots». Deux autres pièces, Sonate pour piano No 22 en Fa Majeur Opus 54 en deux mouvements, et Sonate pour piano No 23 en Fa Mineur Opus 57 en quatre mouvements, ont été interprétées par le maestro lors de la deuxième partie de la soirée donnant forme au génie du compositeur dans de belles partitions qui se lisait dans les regards attentionnés et sur les nombreux visages souriants.

Christian Leotta, se substituant à tout un orchestre, a déployé son savoir faire provoquant chez le récepteur des

émotions tragiques, de joie, de bien être, de tristesse et de mélancolie, ou encore de colère et de révolte dans des mouvements nuancés allant de la douceur à l'agressivité, de la lenteur à la rapidité avec le travail d'accompagnement d'une main gauche époustouflant.

Très applaudi et rappelé par le public à l'issue de la représentation, l'artiste est remonté sur scène pour interpréter «Andanté Opus 79», une autre œuvre, puis de déclarer : «J'ai été ravi de jouer pour ce merveilleux public très réceptif et j'ai bien apprécié le silence absolu qu'il m'a offert pendant l'interprétation».

A. S.

Constantine capitale de la culture arabe

Le Zénith pourrait abriter toutes les activités culturelles

La nouvelle salle de spectacles de type Zénith (3 000 places), en voie d'achèvement à la cité Zouaghi, pourrait abriter «à elle seule toutes les activités culturelles» prévues dans le cadre de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe, a affirmé mardi le wali. Assurant que l'échéancier arrêté pour la réception des projets à livrer avant l'ouverture de cette manifestation sera respecté «à la lettre», Hocine Ouadah a estimé, au cours d'une inspection des différents chantiers ouverts en prévision de cet évènement, que cette «imposante

salle, première du genre en Algérie sur le plan du design et de la fonctionnalité, est en mesure d'assurer le déroulement dans d'excellentes conditions des activités culturelles devant être organisées à l'occasion de cet évènement». Prévus pour être réceptionnés en mars 2015, cette infrastructure offrira un «espace des plus appropriées et des plus confortables» au public, aux artistes et aux invités, a encore souligné le chef de l'exécutif local, affirmant que tous les engagements de l'administration locale seront «tenus en dépit des difficultés et des aléas». Cette salle

de spectacles de conception futuriste et à l'architecture élégante, permettra à la future capitale de la culture arabe de «vivre pleinement l'évènement qu'elle aura l'honneur d'accueillir, et sans le moindre complexe», a encore indiqué M. Ouadah, appelant de nouveau les Constantinois à s'impliquer «positivement et efficacement» dans la réussite de cette évènement. «Toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour assurer le succès de cet évènement culturel et faire honneur au pays», a également souligné le wali.

M. K.

Archéologie

Des découvertes archéologiques «inédites» à Constantine

Les vestiges récemment mis au jour à Constantine et dans sa périphérie constituent des «découvertes archéologiques inédites et importantes», a affirmé mardi à Constantine le directeur de l'annexe du centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH) d'Aïn M'illa, Hocine Taoutaou.

Il s'agit de gravures rupestres découvertes au nord-ouest de Constantine, au lieu-dit Kef Tessara, à 1 km du site archéologique de Tiddis, sur des parois d'abris sous roche remontant à la dernière période de la préhistoire, a précisé ce responsable au cours d'une conférence de presse organisée au palais Ahmed-Bey.

La deuxième découverte a trait aux restes du mur de la cour et du minaret originel de la grande mosquée de Constantine. Un lieu de culte dont une partie avait été détruite entre 1867 et 1869 par l'administration coloniale pour pouvoir aligner l'ex-rue nationale (aujourd'hui Larbi Ben M'hidi), a souligné le conférencier.

La découverte des gravures rupestres a été effectuée «par hasard» lors de prospections opérées par le CNRPAH à la recherche



de la carrière ayant fourni la pierre taillée qui a servi à la construction de l'antique Castellum Tidditanorum, ou Tiddis, cité d'une vieille civilisation berbère qui relevait alors de Cirta, a expliqué M. Taoutaou.

Selon Nadia Bahra, universitaire spécialisée dans la préhistoire, la patine caractérisant les gravures rupestres, leurs dimensions et leurs formes géométriques diverses, marquées aussi par des traits parallèles et

entrecroisés, renseigne sur «l'ancienneté des dessins».

La même spécialiste a également précisé que l'importance de cette découverte «réside dans le fait que c'est la première fois que des gravures rupestres sont localisées dans la partie ouest de Constantine».

Cela suppose, selon elle, qu'il pourrait y exister d'autres abris et d'autres formes de vie préhistorique. M^{me} Bahra a cependant indiqué que les véritables conclusions «ne pourront être tirées qu'après analyses et études approfondies». S'agissant des restes de l'ancien minaret de la grande mosquée de Constantine, découverts après le décapage d'une partie de la mosquée lors de travaux de réhabilitation,

M. Taoutaou a précisé que les analyses effectuées par le CNRPAH ont permis d'identifier «formellement» cette découverte. Il a également fait savoir qu'en se référant au plan cadastral de Constantine, élaboré par l'administration française au début de l'année 1867, la découverte se situe exactement «là où la cour et le minaret de la mosquée ont été localisés dans le plan de 1867».

F. H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Petit théâtre de Ain Témouchent

Jusqu'au 7 février : Festival national de théâtre de marionnettes

L'espace d'exposition «La Baignoire»

Jusqu'au 28 février : Exposition de photos intitulée Chawari3

Salle Ibn Khaldoun

26 février : Concert musical animé par l'artiste jordanienne Macadi Nahhas

Salle Ibn Zeydoun

7 février : Concert de musique soufie animé par La troupe "Mother"

Musée public national du Bardo

Jusqu'au mois de mars : Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Auditorium de la Radio Algérienne

Jeudi 5 février à 19h : Concert de musique classique. Christian Leotta interprète Ludwig van Beethoven. Entré sur invitation à récupérer à l'Institut culturel italien d'Alger ou à l'auditorium de la Radio algérienne.

Galerie d'Arts Aïcha-Haddad

Jusqu'au 7 février : Exposition de peinture de l'artiste Abderrahmane Azougli.

Institut français d'Alger

Jeudi 5 février à 19h30 : Concert du groupe Mother

Salle Ibn Zeydoun de Riadh El-Feth (El-Madania, Alger)

Samedi 7 février à 19h : Concert du groupe Mother
Café littéraire de Béjaïa
 Samedi 7 février à 14h : Le café littéraire de Béjaïa organise une rencontre avec les poètes Sabine Challal, Saeeda Otmane Tolba et Lazhari Labter, au Théâtre régional de Béjaïa.

Coup-franc direct



Les quatre vérités !

Par Anouar M.

Le sélectionneur national, Christian Gourcuff, a eu le courage et l'audace d'affronter la presse juste après l'élimination en CAN 2015. D'autres se seraient dérobés à sa place et auraient appliqué la politique de l'autruche, surtout que l'EN n'a pas atteint l'objectif qui lui était assigné et qui est d'atteindre le dernier carré de cette édition en Guinée équatoriale. Le sélectionneur des Verts a reconnu que les résultats étaient en deçà des attentes de tout le monde en Algérie et a donné son explication pour cet échec. Toutefois, ce qui a le plus frappé dans ces déclarations, c'est le fait qu'il a continué à dire que ces prédécesseurs avaient révélé que les joueurs locaux ne pouvaient pas prétendre pour le moment à arracher une place en sélection nationale et à s'imposer. Pour lui, il leur sera difficile de prouver quoi que ce soit, tant qu'ils ne travaillent pas dans de bonnes conditions. Des vérités sidérantes, surtout quand il dira que l'instabilité des entraîneurs dans les clubs fait qu'il ne peut pas y avoir un travail à long terme, seul garant pour réussir de bons résultats que ce soit sur le plan des palmarès des clubs ou de la formation de joueurs capables ensuite de figurer en sélection. Qu'a-t-on fait, en effet, pour relancer la formation en Algérie ? Rien, c'est le vide et cela continuera tant que les dirigeants des clubs ne prendront pas conscience de ce fait très important.

A. M.

La CAF suspend l'arbitre six mois... et demande des excuses à la Tunisie

L'arbitre du quart de finale de la CAN 2015 entre la Guinée Équatoriale et la Tunisie, qui avait sifflé un penalty inexistant en faveur du pays-hôte, a été suspendu six mois par la Confédération africaine de football, a annoncé mardi la CAF. Celle-ci a également sommé la FTF de présenter ses excuses avant le 5 février à minuit pour ses «insinuations de partialité et de manque d'éthique à l'encontre de la CAF et de ses officiels, ou à défaut de présenter des preuves irréfutables et tangibles pour étayer les propos injurieux de la FTF».

En cas de refus de la Tunisie, celle-ci serait exclue de la CAN 2017, précise la CAF. Une incapacité inadmissible à maintenir le calme et sévir correctement. La FTF a par ailleurs été sanctionnée d'une amende de 50 000 dollars «pour le comportement insolent, agressif et inacceptable des joueurs» tunisiens. La commission des arbitres de la CAF, réunie en séance extraordinaire mardi à Bata (Guinée Équatoriale),

a estimé que Seechurn Rajindraprasad (Ile Maurice) avait effectué une «très faible performance» avec «notamment une incapacité inadmissible à maintenir le calme et sévir correctement afin de garantir le contrôle des acteurs du match en question». L'arbitre mauricien avait notamment accordé un penalty très litigieux dans le temps additionnel de la seconde période à la Guinée Équatoriale, permettant au Nzaleng Nacional d'égaliser, avant de s'imposer en prolongation (2-1). Le directeur de jeu avait ensuite été poursuivi par les Aigles de Carthage et avait dû quitter le terrain sous la protection de stadiers et forces de l'ordre. Cette rencontre avait suscité la colère du camp tunisien. Le président de la Fédération tunisienne, Wadie Jary, avait ainsi démissionné dimanche de la Commission d'organisation de la CAN au sein de la CAF, pour signifier son mécontentement et plusieurs joueurs et officiels avaient accusé la CAF de partialité.

Selon la CAF

L'Algérie termine la compétition à la 6^e place

L'Algérie a terminé à la 6^e place de la CAN-2015, disputée en Guinée Équatoriale, selon le classement de la 5e et 16e place rendu public par la Confédération africaine de football au terme des quarts de finale, disputés le week-end dernier. Après ce tour, 61 buts ont été marqués lors des 28 matches de la phase de poules et des quarts de finale de la CAN, 45 buts au premier tour et 16 en quarts de finale (15 dans le groupe C, 11 dans le groupe D, 10 dans le groupe A, 9 dans le groupe B). La moyenne est de 1,87 but par match. Sur les 28 rencontres, 13 se sont soldées par un résultat nul dont 10 sur le score de 1 à 1. La moyenne générale s'établit à 2,17 buts contre 1,87 à l'issue du premier tour. Trois joueurs se partagent la tête des meilleurs buteurs avec 3 buts : le Tunisien Ahmed Akaïchi, le Congolais Thievy Bitouma et l'Equato-guinéen Javier Balboa. Le but le plus rapide a été réussi par le Zambien Given Singuluma (1'04) contre la RD Congo et le but le plus tardif par l'Ivoirien Gervinho (90+4), contre l'Algérie et l'Equato-guinéen Javier Balboa (90+3), penalty contre la Tunisie, le Sénégalais Moussa Sow (90+3) contre le Ghana et le Ghanéen Gyan Asamoah (90+2) contre l'Algérie. Au classement des attaques, le Ghana occupe la 1^{re} place avec 7 buts, devant l'Algérie, Congo, Côte d'Ivoire et RD Congo (6 buts), la Tunisie et la Guinée Équatoriale (5).

Championnat de Ligue I Mobilis (19^e journée)

Le leader à l'épreuve de l'ASMO, le dauphin en danger

Le leader de la Ligue 1 Mobilis, le MO Béjaïa évoluera at home pour cette 19^e journée et donnera la réplique à l'ASMO Oran dans un match qui sera un sérieux test pour les locaux.



PH. > DR.

Anouar M.

Tenus en échec lors de la dernière journée par l'ASO Chief, le Mouloudia de Béjaïa est appelé à se reprendre et prendre les trois points de ce match très important pour la suite du parcours pour espérer aussi garder le fauteuil. Logiquement, le leader part avec les faveurs du pronostic surtout que le groupe est conscient de la tâche qui les attend, mais il devra faire très attention à cette formation asémiste qui ne se déplacera pas en victime expiatoire et qui fera tout pour repartir au moins avec le point du nul. De son côté, le poursuivant immédiat du leader, à savoir, le champion d'Afrique en titre, l'ES Sétif aura un déplacement difficile à effectuer à Alger où il croisera le fer avec le NAHD, une équipe mal au point et qui fera tout pour l'emporter afin de s'éloigner de la zone rouge. Toutefois, les gars de la ville des Hauts Plateaux seront aussi prêts à se battre pour revenir avec un résultat probant qui leur permettra de se garder le contact avec le leader et pourquoi pas le déloger en cas de

défaite de ce dernier. L'USM El Harrach qui était revenu au podium après son succès lors de la dernière journée à domicile aura du mal à garder cette dynamique étant donné qu'il se rend à Oran où le Mouloudia l'attendra de pied ferme pour le battre et reprendre sa place au podium. Le match qui mettra le MC El Eulma au CS Constantine sera vraisemblablement disputé surtout que les deux formations ont les mêmes ambitions, à savoir, jouer les premiers rôles dans le championnat de cette saison. L'USM Alger qui s'est défilé de son entraîneur, Velud, devra donner la réplique au RC Arba dans un match très important pour les Rouge et Noir qui doivent l'emporter pour rester dans la course pour une place sur le podium. Le MC Alger qui commence à sortir la tête de l'eau après une série de résultats probants se rend à Béchar où la JS

Saura l'attendra de pied ferme et fera tout pour le battre pour sortir de l'ornière. L'ASO Chief qui lutte pour sa survie en Ligue I fera tout pour battre la JS Kabylie qui est dans une situation difficile aussi. Enfin, l'USM Bel-Abbès devra l'emporter à domicile face au CR Belouizdad pour espérer sortir de la zone des turbulences, alors que le Chabab se déplacera avec un moral au top après son dernier succès face à l'USMA.

A. M.

Le programme :

Vendredi et samedi 6 et 7 février 2015 :

USMA-RCA
NAHD-ESS
JSS-MCA
ASO-JSK
MCEE-CSC
USMBA-CRB
MCO-USMH
MOB-ASMO

Ligue II Mobilis (19^e journée)

L'USMB en péril, le RCR veut en profiter

L'USM Blida sera en péril ce vendredi pour le compte de la 19e journée de la Ligue II Mobilis, puisqu'elle se rend à Aïn Fekroun pour affronter le CRBAF qui l'attend certainement de pied ferme.

Les Blidéens qui ont été accablés à domicile par le MCS mais qui gardent leur fauteuil quand même souhaitent se reprendre pour ce match et donc réaliser un bien meilleur résultat. Cependant, les locaux qui souhaitent se relancer dans la course à l'accession feront tout pour l'emporter, ce qui rendra la mission des gars de la ville des roses plus ardue. De son côté, le dauphin, le RC Réziane jouera sur du velours en affrontant la fébrile formation de

Hadjout. Le RCR tentera de profiter d'un éventuel échec du leader pour se rapprocher davantage.

Pour les autres rencontres, il faut souligner qu'il y a quelques affiches notamment ce match qui devra opposer la JSM Béjaïa à la surprise de la saison, le nouveau promu, le DRB Tadjenant qui fait un parcours remarquable, pour prouver le fait qu'il est troisième au classement général.

Les Bougiotes auront à cœur de se reprendre et donc de remporter les trois points pour refaire leur retard, sauf qu'il ne lui sera pas facile de l'emporter face à cette équipe du CRBD qui souhaite continuer sur cette même lancée et revenir avec un résultat probant.

Le match qui oppose le MC Saïda qui revient en force et l'O Médéa qui ne perd pas espoir pour se reprendre et se relancer sera aussi intéressant à suivre. Les gars de Saïda qui avaient tenu en échec le leader chez lui devraient confirmer en alignant les trois points du match sauf surprise.

Raouf F.

Le programme :

Vendredi 06 février 2015 à 15h :

USC- ABS
MCS- OM
ASK-CAB
RCR-USMMH
CRBAF-USMB
WAT- CABBA
JSMB-DRBT
ESMK-ABM

Demi-finale de la CAN/Ghana-Guinée équatoriale

Les Black Stars sur la bonne voie

La deuxième demi-finale de la CAN 2015 qui opposera les Black Stars du Ghana au pays organisateur et qui aura lieu ce soir à Batta devrait être très disputée, même s'il y aura un certain déséquilibre. En effet, les Ghanéens qui avaient éliminé la Guinée ont l'ambition de continuer l'aventure et d'atteindre la finale pour revivre les années faste du football ghanéen. Quadruples champions d'Afrique (1963, 1965, 1978 et 1982), les Ghanéens courent derrière une cinquième couronne continentale et espèrent donc finir champions. Cela passe par une victoire face aux équato-guinéens et qui reste dans ses cordes. Les coéquipiers de la star du moment du Ghana, Asamoah Gyan, ont toutes les chances de pas-

ser en finale à condition de garder leur sang froid et d'être concentrés tout au long de cette partie. De son côté, la Guinée équatoriale espère renverser la vapeur et atteindre la finale du tournoi. Après avoir déjà créé la surprise en éliminant la Tunisie, le Nzaleng Nacional souhaite continuer sur cette lancée et aller en finale, ce qui sera une véritable surprise. La mission sera difficile, néanmoins, face à ce grand de l'Afrique qui part avec les faveurs du pronostic.

Asamoah Gyan incertain

Le capitaine de l'équipe du Ghana Asamoah Gyan, blessé lors du match contre la Guinée en quarts de finale de la CAN-2015, est



incertain pour la demi-finale face à la Guinée équatoriale. L'attaquant des Blacks stars va passer un IRM à Mongomo suite à un coup

reçu dans l'estomac face à la Guinée (3-0) en quart de finale, précise le site officiel de la GFA. «Nous attendons les résultats avant de prendre une décision», a fait savoir le chef de presse des Black Stars. Le buteur de la formation emiratite d'Al Ain est un élément clé dans le dispositif du sélectionneur Avram Grant. D'autre part, le coach des Blacks stars a estimé que le gardien guinéen Naby Yattara qui a blessé le joueur ghanéen méritait plus qu'un carton jaune. «Quand j'ai revu l'action de l'agression à la télévision, je pense que le gardien gardien mérite un carton rouge. La CAF doit sanctionner sévèrement de telles geste anti-sportif sur un terrain de football» a déclaré Grant au site de la GFA.

A. M.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Protection civile à Béjaïa

1 846 interventions effectuées en janvier

LA PROTECTION civile de la wilaya de Béjaïa a effectué 1 846 interventions et évacué 841 personnes malades et 181 blessées le mois de janvier dernier, avon-nous appris. Deux décès au monoxyde de carbone ont été enregistrés durant le même mois à Chellata dans la daïra d'Akbou et à Souk-Ouffela (Chemin): un homme de 40 ans et un autre de 52 ans. Par ailleurs, 11 personnes dont un homme, 5 femmes et 5 enfants, ont été sauvées en extrême d'une mort à Ighil-Ali, Merdj Ouamane (Amizour), Tala Merkha et Sidi Ahmed dans la commune de Béjaïa. Ces derniers ont inhalé des gaz toxiques. Aussi, 90 accidents ayant entraîné la mort de 3 personnes et blessé 141 autres ont été recensés durant le même

mois. Ajouter à ces activités, les pompiers de Béjaïa ont effectué 68 interventions dans le cadre de leurs activités de lutte contre les incendies. Pas moins de 44 incendies ont été circonscrits. Lesquels ont fait 5 blessés et détruit deux hectares de broussaille et de maquis ainsi que 5 arbres fruitiers. D'autres opérations diverses dont le nombre a éteint 538 ont été réalisées aussi durant la même période: évacuation de 34 sans-abri vers l'auberge des personnes âgées de Sidi Ouali (Béjaïa), 157 différents dispositifs de sécurité, 11 interventions pour effondrements partiels de plafonds, éboullements et autres glissements de terrains sans compter 365 autres opérations de secours dans d'autres volets. H. C.

Année de la Lumière

L'Université d'Oran parmi les établissements animateurs



L'UNIVERSITÉ DES sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) figure parmi les établissements animateurs de l'Année internationale de la Lumière, a-t-on appris mercredi auprès d'un responsable de l'USTO-MB. «L'USTO-MB a été retenue par la tutelle avec une dizaine d'autres établissements pour la célébration de cet événement initié par l'Organisation internationale des Nations unies (ONU)», a précisé le vice-recteur, Rachid Kessas dans une déclaration à l'APS en marge d'une conférence au profit des étudiants. «Neuf laboratoires de recherche relevant de l'USTO-MB sont mobilisés dans le cadre de cette manifestation afin de mettre en relief leurs activités dans des domaines en relation avec la lumière», a expliqué M. Kessas. Une commission composée des responsables des Laboratoires considérés a été mise en place à l'effet d'assurer les préparatifs et le bon déroulement des activités programmées au campus de l'USTO-MB, a-t-il fait savoir. La conférence, tenue à l'amphithéâtre central de l'USTO-MB en présence de la rectrice Aïcha Derdour, a permis aux étudiants de s'imprégner de l'importance des technologies photoniques aux plans social et économique.

L'Organisation internationale des Nations unies a proclamé «2015, Année internationale de la Lumière et des Techniques utilisant la lumière» (AL2015) lors de la 68^e session de sa Conférence générale, rappelle-t-on. L'objectif ciblé par l'ONU est de «sensibiliser le public à la capacité des techniques utilisant la lumière de contribuer au développement durable et d'apporter des solutions aux grands défis contemporains tels que l'énergie, l'éducation, l'agriculture et la santé». L'Année internationale de la Lumière commémorera de nombreux anniversaires qui auront lieu en 2015, depuis les premières études sur l'optique, il y a 1000 ans durant l'Age d'or islamique, jusqu'à la découverte en 1960 du laser et en 1965 de la technologie de fibre optique appliquée à Internet. L'événement permettra d'évoquer d'illustres figures de la science ainsi que leurs théories, à l'instar d'Ibn El-Haytham (Livre d'Optique, 1015), Fresnel (aspect ondulatoire de la lumière, 1815), Maxwell (ondes électromagnétiques, 1865), Einstein (La relativité-lumière dans l'espace-temps, 1915) et Charles Kao (les micro-ondes cosmiques et les technologies de la fibre optique, 1965).

Hatem R.

DAECH BRÛLE VIF LE PILOTE JORDANIEN



Djalou@hotmail.com

Béjaïa

Démantèlement d'une association de malfaiteurs

■ Ils ont tenté de forcer un barrage de police dressé à Takarietz avant de percuter une voiture en stationnement puis ont été arrêtés par la police qui a contrôlé la voiture et découvert des objets volés.

Par Hocine Cherfa

La police judiciaire de la sûreté extérieure de Takarietz a mis fin, la semaine passée, aux agissements de deux malfaiteurs auteurs de plusieurs délits dont un vol par effraction de nuit de plusieurs objets dans un domicile, refus d'obtempérer, port d'arme blanche, tentative de fuite, accident de la route, conduite de voiture sans assurance... «Les deux individus répondant aux initiales Y.M. âgé de 27 ans et Y.T.

âgé de 26 ans, sont originaire de Tinebder, daïra de Sidi-Aïch», apprend-on auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ces derniers avaient ciblé le domicile de K.K. 34 ans habitant le village Laâzib Mouhli dans la commune de Seddouk. Ils ont tenté de forcer un barrage policier dressé à Takarietz avant de percuter une voiture en stationnement puis ont été arrêtés par la police qui a contrôlé la voiture et découvert des objets volés, notamment un téléviseur de marque LG, un démodula-

teur, etc... Il a été trouvé aussi à l'intérieur du véhicule des malfaiteurs les objets utilisés pour commettre leur vol. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi-Aïch, ce dernier a confié l'affaire au juge instructeur qui a placé les deux individus en détention provisoire pour «association de malfaiteurs dont vol par effraction de nuit, refus d'obtempérer, port d'arme blanche, tentative de fuite, accident de la route, conduite de voiture sans assurance...». H. C.

Education nationale

Ministère et HCA engagés pour la promotion de tamazight

LE MINISTÈRE de l'Education nationale et le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) vont signer un accord de partenariat pour la promotion de la langue amazighe, le 21 février prochain, date qui coïncidera avec la journée internationale de la langue maternelle, indique mercredi un communiqué du HCA.

Cet événement commémoratif verra la participation de chercheurs, de directeurs de l'éducation nationale, du corps d'inspecteur et des enseignants de tamazight représentant les trois paliers (primaire, moyen et secondaire), note le communiqué. L'objectif de ce partenariat est d'agir par des mesures parti-

culières au sujet de l'enseignement de tamazight dans toutes ses variantes, à son amélioration et sa prise en charge à travers le territoire national», précise la même source.

A cet effet, une commission technique de suivi commune, composée de spécialistes linguistes et pédagogues, sera instituée avec pour mission de «discuter d'observations relevées sur le terrain quant aux difficultés d'ordre objectif ou subjectif faisant obstacle à l'attractivité et l'avancée de l'enseignement de tamazight aux plans qualitatif et quantitatif», relève le communiqué. Une séance d'échange et de concertation s'était tenue lundi dernier entre la ministre de

l'Education nationale, Nouria Benghebrit, et le secrétaire général du HCA, Assad Si El Hachemi, à l'issue de laquelle il a été convenu de «la nécessité de renforcer les passerelles entre les deux institutions en vue de prendre en charge, avec sérénité, les problèmes liés à l'enseignement de tamazight».

Les deux parties ont souligné également la nécessité de «prendre les décisions diligentes qu'il convient, sans délai et sans précipitation, pour passer à son extension au-delà des 11 wilayas et ce, dans l'objectif stratégique de consacrer la dimension nationale à cet enseignement», ajoute la même source.

Mahi Y.